

*N O U V E A U*  
**J O U R N A L**  
*H E L V É T I Q U E ,*  
O U  
**ANNALES LITTÉRAIRES**  
*E T P O L I T I Q U E S*  
DE l'Europe , & principalement de la Suisse,  
*D E D I É A U R O I .*

— — — — —  
J U I N 1777.  
— — — — —



*A N E U C H A T E L ,*  
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL  
*HELVÉTIQUE.*



PREMIERE PARTIE.  
ANNALES LITTÉRAIRES  
DE LA SUISSE.

---

I. *Descriptions des arts & métiers, &c. Nouvelle édition, augmentée par M. J. E. BERTRAND, professeur, &c. In-4°. Tome VII, contenant l'art de la draperie, l'art de friser ou ratiner les étoffes de laine, l'art de faire les tapis façon de Turquie, l'art du chapelier, l'art du tonnelier, l'art de convertir le cuivre en laiton, & l'art de l'épinglier, avec figures en taille-douce. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1777. Suite.*

I. **A**RT du chapelier. " On ferait sans doute, dit M. l'abbé Nollet, auteur de cet article, un ouvrage curieux & important à

#### 4 JOURNAL HELVETIQUE.

l'histoire , si l'on pouvait connaître & recueillir toutes les sortes de coëffures que les hommes de tous les tems & de tous les pays ont imaginées pour défendre leurs têtes contre les injures de l'air , pour se décorer ou pour leur servir de marques distinctives ; même quand on se bornerait à décrire celles qui sont en usage aujourd'hui parmi les différentes nations. „ Mais ce n'est point là l'objet que se propose notre académicien. Son dessein est uniquement de traiter des matières que l'on emploie , & des différentes façons qu'on leur donne pour fabriquer cette espèce de bonnet à large bord , que l'on appelle *chapeau*. Cependant l'académie des sciences a jugé convenable d'ajouter au travail de M. l'abbé Nollet , en forme de supplément , un abrégé de l'histoire de la chapellerie. M. Bertrand a cru , avec raison , qu'il serait mieux placé à la tête de l'article , & c'est par là que nous allons commencer notre extrait.

L'usage des chapeaux en France ne va pas au-delà de trois siècles. Charles VII ayant pris la ville de Rouen , y fit son entrée ainsi coëffé. Mais , comme l'observe M. Bertrand , leur origine remonte bien plus haut. Les anciens les connaissaient déjà. Les médecins ordonnaient aux personnes faibles d'en porter. On voit dans D. Bernard de Montfaucon

une Victoire ayant un chapeau fait comme ceux d'aujourd'hui. Les statues de Castor & de Pollux en ont aussi. On fait que chez les Romains, le chapeau, *pileus*, marquait l'affranchissement des esclaves. Mais pour revenir aux Français, si cette nation a toujours été, comme il est permis de le croire, aussi curieuse de nouvelles modes qu'on la voit aujourd'hui, l'exemple de Charles VII n'aura pas tardé à être suivi; & le chaperon, coëffure adoptée jusqu'alors, aura été abandonné par tous ceux qui n'étant assujettis à aucun uniforme, comme le sont les ecclésiastiques, les gens de loi, &c. étaient les maîtres de préférer le chapeau; celui-ci ayant d'ailleurs cet avantage, qu'aucune étoffe n'est capable, comme le feutre, de résister à l'eau & à l'ardeur du soleil, & que son large bord peut servir de parapluie au besoin. Il ne faut pas croire cependant que les chapeaux aient été d'abord tels qu'on les voit aujourd'hui. Ceux de nos ancêtres en différaient beaucoup pour la couleur & pour la forme. Les chapeliers ont été plus d'une fois obligés de changer leurs moules. On voulait d'abord que le dessus de la tête fût convexe; après cela on a mieux aimé qu'il fût tout-à-fait applati. Quels changemens le seul bord du chapeau n'a-t-il pas éprouvés, quant à la hauteur, depuis quelques années! & il en est de même quant à la

manière de le trousser. Il y a apparence que les premiers chapeaux feutrés n'ont d'abord été que des bonnets pointus, dont on relevait le bord tout autour à volonté, suivant les circonstances, ou pour la bonne grace; ensuite cette pointe superflue & incommode qui surmontait la tête, aura été tronquée par degrés & enfin totalement abolie. Avant l'usage du castor & des autres poils fins, les chapeaux étaient si grossiers, que les gens du bon air les faisaient couvrir de velours ou de taffetas; on ne les portait nus que quand il pleuvait, & par économie.

On fait des chapeaux de paille, de joncs, de cannes tressées, de crin, de carton recouvert de quelque étoffe de soie, &c. Mais il n'est question ici que de ceux qui sont feutrés, c'est-à-dire, dont l'étoffe n'est ni filée, ni ourdie, ni tressée, mais composée de parties confusément mêlées en tout sens, & qui ont pris consistance par la manière dont elles sont travaillées. On y réussit très-bien en France, & ce royaume en fournit aux états voisins; cependant les Allemands préfèrent les chapeaux d'Angleterre, qui sont de durée & sans apprêt. Le prix de cette espèce de marchandise varie à proportion de celui des poils qu'on y emploie. Il s'en doit fabriquer nécessairement pour gens de tout état.

Pour décrire cet art avec ordre, M. l'abbé

Nollet divise son travail en quatre parties générales. La première traite des matières qui entrent dans la composition des chapeaux. La seconde, des préparations que l'on donne à ces matières pour les rendre propres à cet usage. La troisième, de la fabrication elle-même & de la manière de donner à l'étoffe la consistance & la forme convenables. Enfin la quatrième, de la teinture des chapeaux & des différentes façons qu'on leur donne après qu'ils ont reçu la couleur. Nous allons parcourir ces divers objets très-rapidement.

1°. C'est avec de la laine que les premiers chapeaux ont été faits. On l'emploie encore aujourd'hui pour la plus grande partie, à cause de son bas prix & de la propriété qu'elle a de se feutrer aisément. La plus courte, celle qui ne convient pas pour faire des draps, est celle qu'il faut pour le chapelier; mais on y mêle, par économie, des matières plus communes encore, après avoir observé qu'elles ont une disposition à s'unir intimement avec la laine. Tels sont les poils de divers animaux, comme ceux du lièvre, du lapin, d'une espèce de bouc qui vient du Levant, de l'animal du Pérou, connu sous le nom de *vigogne*, mais principalement du castor, dont on tire les peaux du Canada. Les unes ont été portées pendant quelque tems par les sauvages, d'autres n'ont point encore servi, & sont

## 1 JOURNAL HELVETIQUE.

moins estimées. L'établissement des Français dans le Canada, avait beaucoup contribué à faire fleurir les fabriques de chapeaux dans le royaume, & c'est avec raison que notre auteur regrette la perte que le dernier traité de paix leur a fait effuyer. Aujourd'hui les chapeliers Français sont obligés de tirer d'Angleterre & à haut prix toutes les peaux de castors dont ils ne peuvent absolument point se passer. Mais outre ces matières connues de tout le monde, il en est une qui paraît avoir été employée autrefois en certains pays, & qu'un chapelier Parisien a entrepris de faire revivre depuis peu : c'est la foie, qui, quoique chère par sa nature, peut cependant être fournie à bas prix, à l'aide de divers expédiens économiques, tels que celui de ramasser chez les ouvriers qui l'emploient, toutes les rognures de rebut, &c. Ce chapelier eut sans doute pour but de se soustraire à la cherté actuelle des peaux de castors. L'auteur assure qu'un chapeau fait avec un tiers de foie & deux tiers de poils de lapin, est de très-bonne qualité.

Outre les divers matériaux indiqués par l'auteur de cette description, il en est d'autres encore à l'égard desquels on devrait peut-être faire quelques expériences. Un physicien Allemand possède, suivant la remarque

de M. Bertrand, un fragment de chapeau fait d'un mélange de la plante *linagrotis* avec de la laine. N'en pourrait-on point fabriquer aussi avec de la soie plante, *asclepias syriaca* ?

2°. Quiconque n'a pas vu faire des chapeaux, dit M. l'abbé Nollet, ou n'a point appris la maniere dont on les fabrique, n'imaginera jamais par combien de mains la matiere qu'on y emploie doit passer, ni quel travail elle exige de chaque ouvrier pour que l'on puisse parvenir à en faire cette espece de coëffure si nécessaire. Les opérations dont il s'agit dans ce second chapitre, ne sont encore que préparatoires; nous nous bornerons à les indiquer.

On épluche les laines & les poils qui sont presque toujours chargés de quelques corps étrangers, & doivent en être soigneusement séparés.

On dégraisse & on lave en particulier les laines qui ont besoin de cette préparation. On arrache aux peaux de castors & de lapins un poil grossier qui s'y trouve toujours mêlé avec le poil fin, & ne peut point entrer dans la composition du feutre : opération assez difficile, parce qu'il ne faut point enlever ni endommager celui-ci.

On *secrete*, c'est-à-dire que l'on fait passer certains poils à l'eau seconde, pour qu'ils soient en état de se feutrer.

On fait passer les peaux secrétées à l'étuve, ou on les étend au soleil pour les faire sécher, & l'on ouvre ensuite ces mêmes peaux que l'eau seconde a pelotonnées.

On humecte à l'envers du poil les peaux de castors & autres, afin de les rendre assez souples pour pouvoir s'étendre sur un établi.

On coupe les différens poils avec précaution, & on en fait le triage.

Le maître chapelier compose alors les mélanges pour fabriquer diverses especes de chapeaux, tels que ceux qu'on nomme castors, demi-castors, dauphins & communs; après quoi il fait les pesées & règle par-là le poids des chapeaux qu'il veut faire.

On frappe ensuite ces mélanges avec des baguettes pour ouvrir le poil & faire disparaître les pelotons.

Enfin on les carde & on les repasse jusqu'à ce que les différentes especes de poils qui entrent dans la composition soient entièrement effacées.

3°. La matiere ainsi préparée, il est question de la travailler pour en faire des chapeaux, & ici les opérations sont trop nombreuses pour que nous puissions les détailler. Elles se réduisent en général à ces trois, le travail de l'arçon, le bâtissage & la foule. Par le premier on divise le poil, & on lui donne toute la légèreté possible. On assemble par

le fecond les *capades*, ou les différentes parties dont le chapeau doit être composé. On commence à leur donner quelque solidité, & on les assemble. Le troisieme leur fait prendre la consistance nécessaire. Après quoi l'on met les chapeaux en forme, on abat les bords, & on les passe à l'étuve pour les faire sécher.

4°. Mais la couleur noire étant celle qui est généralement adoptée pour les chapeaux, il faut maintenant les teindre, & ensuite les apprêter. Avant de les plonger dans la chaudiere, on met dans chacun d'eux une forme de bois de la grosseur qui lui convient. Lorsqu'ils ont pris la couleur, on les lave, on les brosse, on les lustre successivement. L'*apprêt* que l'on donne aux chapeaux consiste à faire entrer dans le feutre une espece de colle, mais de maniere qu'il n'en reste rien à la surface; & cette opération essentielle pour leur donner toute la solidité nécessaire & les rendre sur-tout capables de résister à l'humidité, est assez difficile. Il ne reste plus au sortir des mains de l'apprêteur, qu'à les garnir d'une coëffe, d'un cordon & de plusieurs attaches, &c. C'est ici que finit la description de l'art du chapelier. Elle a essuyé quelques critiques. Un homme de cette profession en a publié une dans le Mercure de France; notre célèbre académicien y a répondu; le maître chapelier a répliqué. Ces trois pieces forment la

premiere addition que M. Bertrand a cru devoir faire au travail de M. l'abbé Nollet. Elles font assez intéressantes, & ont fait assez de bruit pour mériter de trouver place à la suite de cet article. Un autre chapelier Parisien, ayant recouvré l'art de feutrer la soie, les jurés de sa communauté lui intentèrent procès pour empêcher qu'il ne fit usage de sa découverte. Il publia, pour se justifier, un mémoire curieux : c'est une seconde addition que l'on trouve encore ici, avec le rapport des deux membres de l'académie des sciences, nommés pour faire l'examen de la qualité de ces nouveaux chapeaux, à qui le résultat de toutes les expériences faites à ce sujet, a été très-avantageux. Il paraît que l'on a encore pris meilleure opinion des chapeaux dans lesquels il entre de la soie, par l'usage que l'on en fait aujourd'hui.

V. *Art du tonnelier.* Tel est l'effet de l'habitude, que les arts qui mériteraient le plus l'attention du philosophe, font quelquefois ceux auxquels le commun des hommes en donne le moins. Si l'art du tonnelier ne faisait que de naître, & que l'on nous présentât pour la premiere fois une futaille sortant des mains de l'ouvrier, n'admirerions-nous pas quelle industrie & quels soins a dû exiger la construction d'un vase formé de plusieurs planches réunies seulement par des liens de

bois , qui contient une quantité donnée de liquide , sous une forme aisée à transporter , & la plus propre à souffrir un assez grand choc , sans permettre à la liqueur qu'elle renferme , de se perdre ? Verrions-nous avec indifférence le choix ingénieux de matieres propres à boucher exactement la plus petite ouverture qui seule suffirait pour rendre tout ce travail inutile ? C'est cependant à quoi parvient chaque jour & sous nos yeux un tonnelier qui n'a que la simple routine pour guide. Cet art est fort ancien ; M. Fougereux de Bondaroi, qui a travaillé à le décrire, croit qu'il s'est perfectionné en assez peu de tems. C'est en effet ce que l'on peut conjecturer, fondé sur son objet, & sur le besoin que les hommes ont eu dans tous les tems de quelque invention de ce genre. D'ailleurs on comprend qu'il a été nécessaire, ou de faire d'abord de bons tonneaux capables de contenir sûrement le liquide , ou de renoncer à une telle invention. Pline en fait honneur aux peuples qui habitaient au pied des Alpes. Cependant elle est encore inconnue chez d'autres qui, faute de bois propres pour cette construction , transportent leurs vins dans des peaux enduites de goudron ou de poix, & les gardent dans des vases de terre.

Du tems des empereurs Tibere & Vespasien , on savait fabriquer des vases de

plusieurs planches assemblées avec des cercles de bois ; & plusieurs anciens auteurs parlent de leur construction, dans les préceptes qu'ils ont donnés touchant l'économie rurale : ce qui n'empêchait pas cependant que les Romains ne déposassent leurs vins dans des vases de terre plus ou moins grands, & auxquels ils donnaient différens noms.

Les bois, autrefois fort communs en France, y ont introduit bientôt l'art du tonnelier. Mais la disette de ceux dont on doit se servir préférentiellement pour cette construction, qui s'y fait sentir de plus en plus, comme ailleurs, exige que l'on cherche quelques moyens pour diminuer la consommation des tonneaux, qui ne devraient servir qu'au seul transport des vins. C'est à quoi contribue, comme l'observe M. Bertrand, l'usage des légrefafs, grands tonneaux fort connus en Allemagne & en Suisse, capables de contenir & de conserver une très-grande quantité de vin dans un très-petit espace. Une cave montée de telles pièces, est approvisionnée pour 50 ans & plus, moyennant les soins & les réparations convenables. Il est encore aujourd'hui des provinces dont les habitans déposent dans des vases de pierre ou des citernes cimentées, leurs meilleurs vins, qui s'y conservent très-bien, & ne prennent aucun mauvais goût.

Le fruit du travail du tonnelier reçoit différens noms suivant sa contenance & l'usage auquel on le destine. Il sert non seulement pour le vin & d'autres liqueurs, mais encore pour le transport de divers corps solides, tels que le sucre, les poissons salés, &c. On fait aussi des cuves, des feilles, &c. tous ces différens vases ressortissent du même art. Le *merrain* sert à former les douves, & le *traversin* les fonds du tonneau. Quant à sa figure, on peut le considérer comme composé de deux cônes tronqués, dont les bases seraient réunies dans sa partie moyenne; mais les lignes qui les forment étant courbes, il ne peut en résulter qu'une espece de conoïde, ou d'ovale, dont on aurait retranché les deux bouts.

Le sçavant académicien, à qui nous devons la description de cet art, la divise en plusieurs articles, dans lesquels il traite successivement de l'achat des bois convenables, & de leurs premières préparations, de la façon de monter le merrain & les douves pour en faire un tonneau; des moyens que met en usage l'ouvrier pour le rogner & le jabler; de la construction des fonds & comment on les met en place; du reliage & de la façon de placer les cercles ou d'en substituer de neufs; de la construction des cuves, feilles ou autres vases; enfin des boudons, des fossets, & en

général de tous les travaux particuliers auxquels peut être appelé un tonnelier. Tel est l'ordre général que suit notre auteur, différent de celui qui, suivant la remarque de M. Bertrand, regne dans les descriptions précédentes, en ce que l'article concernant les outils qu'emploie le tonnelier, est renvoyé à la fin dans un vocabulaire à part. Il paraît à ce dernier, que la description exacte de ces mêmes outils est, pour un ouvrage du genre de celui-ci, ce qu'est une bonne définition dans un livre didactique de quelqu'autre genre, & conséquemment devrait précéder. Mais M. Bertrand s'est fait une loi de ne changer absolument rien au texte approuvé par l'académie des sciences.

Après avoir donné cette idée générale du travail de notre auteur, nous en terminerons l'analyse par le choix de quelques morceaux les plus intéressans. Le chêne est, comme on le fait, le bois le plus propre pour la construction des tonneaux ; mais il peut avoir plusieurs défauts, tels que celui de donner au vin un mauvais goût que l'on nomme *goût de fût*, d'autant plus préjudiciable que l'on ne connaît jusqu'ici aucun moyen de distinguer le chêne qui en est affecté. M. Bertrand enseigne dans une note, quelques expédiens pour affranchir les tonneaux de ce goût-là. Plusieurs especes d'arbres, tels

tels que le frêne, le faule, &c. fervent pour faire les cercles. Dans les pays de vignobles, le tonnelier en achete des branches, il les refend, les amincit, les plie autour d'un morceau de bois arrondi, les met en forme dans une croix garnie de chevilles posées circulairement, & enfin les lie par rouelles ou par bottes, pour s'en servir au besoin.

Quelques tonneliers ont proposé comme le chef-d'œuvre de leur art, de changer une douve d'un tonneau plein de vin sans qu'il s'en perde. Mais outre qu'il doit toujours y avoir quelque perte du plus au moins, ce problème devient de pure curiosité, puisqu'il est si facile, & sur-tout à l'aide d'un syphon, de transférer la liqueur dans une autre futaille.

On trouve à la suite de la description de l'art qui nous occupe, une addition importante, & dont on est redevable à M. Bertrand. Elle consiste dans un mémoire sur la construction des *légreffs*, & les moyens de les affranchir des mauvais goûts qu'ils peuvent avoir contractés. C'est l'ouvrage d'un homme de lettres, aussi bon observateur qu'exact & clair dans sa manière de rendre ce qu'il a vu. " Si, dit-il, les ouvrages du tonnelier sont remarquables par la simplicité de leur composition & leur solidité, l'on ne peut voir sans étonnement ces vases monstrueux qui

contiennent quelques centaines de muids de liqueur, & font connus en Allemagne sous le nom de *foudres* ou de *légrefafs*. Par leur moyen on peut rassembler de grosses provisions de vin dans un plus petit espace, on le conserve mieux & plus long-tems, & l'on économise considérablement sur le déchet. Il est donc à propos d'exposer d'une manière particulière la construction de tonnes d'une aussi grande capacité, dans lesquelles le vin prend même plus de qualité que dans les tonneaux ordinaires. Mais en supposant que l'on connaît en général la manière dont se font ceux-ci, l'auteur ne s'attache qu'au travail qu'exige le seul *légrefafs*, & il le développe de la manière la plus satisfaisante. On lui donne la forme ronde ou ovale : la première est préférable. Les vases ronds sont plus aisés à construire, plus solides & moins sujets à couler. L'ouverture ou la porte que l'on fait à l'un des fonds, assez grande pour que le tonnelier puisse s'y introduire & visiter commodément tout l'intérieur, est très-avantageuse. Le volume d'un tel vase étant trop grand pour qu'on puisse le faire entrer tout entier dans la cave, on le démonte & on le remonte ensuite sur la place. Ses cercles sont toujours de fer doux, d'une épaisseur proportionnée au diamètre. On les plie à chaud pour leur donner la forme convenable, & on les fixe

par de forts clous rivés. Quelques personnes , pour remédier à la trop grande humidité de leur cave , font peindre en huile l'extérieur de leurs légrefafs. Il arrive quelquefois qu'ils se moisiffent & prennent un mauvais goût. Alors , comme on ne peut , à cause de la groffeur , ni les expofer au foleil , ni y mettre le feu , on fe fert pour les affranchir, de divers moyens que notre auteur indique , & par l'exposé defquels il termine fon mémoire.

---

II. *La vie & les opinions de maître Sébaltus Nothanker , traduit de l'allemand par un ami du héros , feconde partie, 1777, in-8.*

M. Nicolai , auteur de ce roman instructif & agréable , a mis un assez long intervalle entre la publication de la premiere & de la feconde partie. Le traducteur François , occupé de travaux plus importans , a pris du tems pour achever-fa tâche , qu'il espere de ne plus interrompre ; enforte que cette feconde partie fera suivie fans délai de la troisieme , qui paraît auffi en allemand. Les lecteurs , qui ont vu avec intérêt le commencement de cet ouvrage , en accueilleront la fuite avec plaisir.





S E C O N D E P A R T I E .  
 NOUVELLES LITTÉRAIRES  
 DE L'EUROPE.

---

I. *De la législation, ou principes des loix, par M. l'abbé de Mably. Second extrait.*

QUELLES sont les loix propres à réprimer l'avarice, ou à prévenir du moins une partie des maux qu'elle produit dans les états où la propriété des biens est connue? Suivant notre auteur, elles n'opposeront jamais qu'une résistance inutile aux efforts de la cupidité, si elles ne commencent par diminuer les finances. Il faut que l'état ait peu de besoins, si l'on veut que les magistrats soient justes; & pour les attacher encore plus étroitement à la justice, il faut que les loix ne leur laissent pas d'autres besoins qu'au reste des citoyens. C'est parce qu'en Suisse on est plus attaché qu'ailleurs à ces règles, qu'on y est aussi plus heureux. — L'état ayant moins de besoins, peut employer des moyens simples pour y subvenir, & ne laisse aucun prétexte pour fouler le peuple; c'est que les besoins

étant médiocres , le gouvernement n'a pu faire un chaos de l'administration des finances ; c'est que des magistrats retenus par des loix somptuaires ( & mieux encore par la décence & les mœurs ) ne sentent pas la nécessité d'une fortune scandaleuse , pour être heureux ; c'est que le gouvernement étant toujours riche , parce qu'il a peu de besoins , il lui est plus facile de remplir sa destination naturelle. Ailleurs l'état appauvrit les citoyens , ici il vient au secours de ceux qui ont souffert une perte.— On admire la somptuosité des édifices publics que Rome éleva sous ses loix ; on les a regardés comme un augure de la grandeur de la république ; mais pourquoi n'était-ce pas également un augure de sa ruine ? En voyant cette magnificence , le patricien sentit s'élever dans son ame des desirs & des besoins inconnus ; de là une avarice grossière , qui faillit à perdre la république naissante , qui s'opposa aux progrès du gouvernement , & qui se déguisant ensuite sous le masque de la gloire & de l'amour de la patrie , profita de toutes les circonstances pour introduire dans Rome un luxe énorme , qui méprisa à la fois les loix anciennes , & les réglemens nouveaux dont quelques gens de bien voulurent étayer la république.

L'art du législateur consiste à diminuer les

besoins de l'état, & non pas à augmenter les revenus pour subvenir à ses besoins. — Toute invention pour multiplier les revenus publics ou les droits du fisc, est une invention funeste ; au lieu d'exiger de l'argent, la politique n'aurait jamais dû demander que des services ; mais puisque la propriété établie oblige l'état d'avoir un revenu, que ce soit du moins une loi inviolable de n'établir jamais que des impôts sur les terres. Par la méthode opposée, il se trouve que des hommes qui n'ont rien, sont obligés de payer un tribut ; après avoir sacrifié à l'état leurs travaux & leur vie, celui-ci reprend par un tour de passe-passe, une partie du salaire qu'ils ont reçu pour cultiver ou pour défendre des terres qui ne leur appartiennent pas. — C'est pour s'être conduites par ces principes ruineux, que la plupart des puissances de l'Europe sont abymées de dettes, & réduites à vivre d'emprunts.

Les besoins des magistrats contribuent plus que tout le reste à multiplier les besoins de l'état, & leurs mœurs décident des mœurs publiques ; il faudrait donc que les richesses ne fussent point un titre pour parvenir aux magistratures ; il faudrait sur-tout que la loi ne permît pas d'y attacher aucun émolument. Si Rome avait soudoyé ceux qui la délivrèrent du joug des Tarquins, jamais elle ne

ferait parvenue à établir sa liberté. — Il est plus aisé de faire des héros avec quelques feuilles de laurier ou de chêne, qu'avec beaucoup d'argent. Ne voyant dans les magistratures que des devoirs, des peines, des soins & de la gloire, les ames communes n'oseroient y aspirer. Si les Romains avaient connu nos honoraires, nos pensions, nos profits, tout citoyen, pourvu qu'il eût aimé l'argent, se ferait cru digne du consulat & de la censure. En y aspirant, il aurait mis l'intrigue & la corruption à la mode; & son succès aurait fait voir que le mérite était inutile. Les honnêtes gens, après quelques efforts pour sauver la république, en auraient abandonné l'administration, pour chercher le bonheur dans la retraite; & vous savez ce que c'est que des administrateurs sans vertu & sans talens. — Pour réprimer les progrès de l'avarice, il faut en second lieu que les loix tendent à diminuer les besoins des simples citoyens. Pourquoi aimons-nous les richesses? C'est que les loix ont permis que les plaisirs, les honneurs, la considération s'achetaient à prix d'argent; c'est qu'elles permettent à l'opulence de se montrer avec un faste qui nous éblouit, qui sert d'abord de voile aux vices, qui les excuse ensuite, & qui finit par les faire respecter. Rendez-moi les richesses inutiles, si vous ne voulez pas que je m'oc-

cupe des moyens d'en amasser. — Je fais qu'il y a des hommes heureusement nés, qui se plaisent dans la médiocrité; mais le nombre en est petit; presque personne n'a le courage d'être heureux à son goût; on veut l'être à la manière de tout le monde, parce qu'on veut que son bonheur soit remarqué & peut-être envié. — Vous voyez combien est digne de mépris le politique qui nous vante le luxe. Remédier à la misère des pauvres par la folie des riches, c'est réparer une faute par une faute, c'est en faire deux. — Quand je songe combien les talens agréables ont été funestes aux Athéniens, je demande à quoi peut nous être bonne une académie? — Je ne finis point; si je voulais vous faire connaître des loix somptuaires. Elles doivent s'étendre sur tout; meubles, logemens, tables, domestiques, vêtemens. Plus vos réglemens seront austères, moins l'inégalité des fortunes sera dangereuse. Les riches tâcheront de valoir quelque chose par eux-mêmes, s'ils désespèrent de se faire considérer par leurs valets, leurs chevaux & leurs habits; les pauvres moins avilis, travailleront à se faire estimer, dès que l'estime sera attachée à des choses qui peuvent leur appartenir comme aux riches. (Quand l'auteur demande pourquoi les loix somptuaires sont méprisées par les modernes, il ne songe pas que c'est les

riches qui sont presque par-tout chargés de faire les loix. Quand il affirme qu'il n'y a pas de loix plus aisées à faire & à maintenir, il semble oublier l'état actuel de la plupart des nations policées.)

Sans reprocher au commerce les besoins qu'il nous donne, & les superfluités qu'il nous rend nécessaires, n'est-il pas vrai que n'étant entrepris que par cupidité, son esprit est essentiellement contraire à celui de tout bon gouvernement. Les commerçans n'ont aucune patrie (on pourrait, ce semble, soutenir à l'auteur que personne n'a plus besoin que le négociant, d'une patrie qui le protège); leur liberté, leurs travaux, leurs services, nos fantaisies, nos vices & nos caprices sont pour ainsi dire autant de denrées dont ils trafiquent; les regles de leur cupidité & de la nôtre, voilà les regles de leur morale. (On peut démontrer que la probité, la bonne foi, l'économie & la modération sont des vertus essentielles à tout bon négociant; mais il faut convenir que la cupidité a rompu toutes les digues, éludé tous les principes, foulé aux pieds toutes les regles.) Loin de favoriser cette profession, les états de l'antiquité les mieux gouvernés, eurent soin de l'avilir. Elle fut abandonnée à des esclaves ou à des citoyens méprisés. --- Qu'éprouvent parmi nous les états qui ont le plus favorisé le

commerce ? A peine se sont-ils enrichis, qu'ils ont formé des entreprises au-dessus de leurs forces. Après avoir tiré du peuple plus qu'on n'en pouvait raisonnablement attendre, il a fallu employer tour à tour l'artifice & la violence ; une barrière éternelle sépare les intérêts du gouvernement de ceux des sujets. — Sans doute, il y a des règles pour faire fleurir le commerce & gagner beaucoup d'argent ; mais elles ne feront jamais fleurir la société, parce que les besoins augmenteront encore plus que les richesses. Il n'y a qu'un moyen de s'enrichir, c'est d'apprendre à se contenter d'une fortune médiocre.

Après les loix qui doivent proscrire le commerce ( il semble qu'il serait plus raisonnable de le *limiter* ) & la finance , diminuer nos besoins , & favoriser la modestie des mœurs , il n'en est point de plus nécessaires que celles qui reglent les successions. Les loix des premiers Romains ne permettaient pas que le patrimoine d'une famille passât dans une autre comme héritage. Cet ordre favorable à l'égalité est utile à tous les citoyens. Une bonne législation doit continuellement décomposer, diviser les fortunes , que l'avarice & l'ambition travaillent continuellement à rassembler. Jamais vous n'enchaînez ces passions actives & impérieuses, si vous n'avez recours aux loix agraires. — Voyez ce qui arrive.

parmi nous ( l'auteur parle de la France ) : La cupidité des riches envahit tous les héritages sans que les loix s'opposent à leurs usurpations. Malgré les pillages & l'anarchie du gouvernement féodal , nos campagnes n'étaient point dévastées comme elles le sont aujourd'hui. Loin de dévorer tout ce qui l'entourait , le seigneur faisait des démembrements de sa terre , pour se faire des sujets & des défenseurs. Mais lorsque ce gouvernement se fut détruit par ses propres mains , on ne jugea des terres que par leur revenu. Pour l'agrandir , on ne craignit pas d'acheter le patrimoine des malheureux paysans , & de les condamner à une pauvreté plus dure que l'ancienne servitude de leurs peres. Nos campagnes ne sont couvertes que d'hommes livides & décharnés , à qui il ne reste que leurs bras pour faire vivre à moitié une famille malheureuse.

Si les loix ne permettent pas qu'il se fasse au-dedans de grandes fortunes , quelles précautions ne doivent-elles pas prendre pour que les citoyens n'aillent pas au-dehors amasser des richesses qu'ils rapporteraient dans leur patrie , & qui dérangerait l'harmonie du gouvernement ? Il ne suffit pas de ne laisser aucun genre de vice dans la république , il faut la prémunir contre ceux de ses voisins. Les dépouilles des Perses portèrent unç

atteinte mortelle à la constitution de Sparte. Avant la guerre Médique, Miltiade & Thémistocle n'auraient jamais imaginé d'y négocier en corrompant le sénat, les rois & les éphores; à prix d'argent. Périclès le tenta, & quelques talens suffirent pour acheter des hommes qui commençaient à se laisser corrompre par l'avarice.

Nous sommes avertis continuellement par nos malheurs de nous faire d'autres loix; & pendant long-tems je conviens que ces avertissemens sont inutiles. Les vices semblent doux à leur naissance; & d'ailleurs une partie des citoyens les tournant à son profit, travaille à les faire aimer; mais quand les vices font sentir leur amertume déchirante, quand tous les ordres de la république souffrent également des défords, il se forme naturellement entr'eux une conjuration; & si un peuple ne se corrige pas, il ne faut s'en prendre qu'à son ignorance. Combien de révolutions préparées par la Providence, avortent par notre sottise? On fait à la hâte des loix, sans songer si elles peuvent subsister; on attaque des coutumes qu'il était indifférent de détruire. Proscrit-on des abus? on ne manque pas de respecter les causes qui les ont produits & qui doivent les conserver. En un mot, on n'a presque jamais compris que l'ordre immuable des choses est tel que par-

tout où il y a des riches, il y aura bientôt des hommes puissans ; & par-tout où il y a des hommes puissans, il y aura bientôt des riches. On n'a jamais vu qu'il est inutile de réprimer séparément l'avarice ou l'ambition, parce que ces deux passions s'étaient mutuellement : épargner l'une, c'est favoriser l'autre.

Quoiqu'elles exposent également un peuple à mille dangers, il y a cependant entre ces deux passions une différence essentielle. L'une avilit nécessairement & dégrade l'ame, l'autre peut quelquefois l'élever & l'agrandir. Une nation ambitieuse peut aimer la guerre, se rendre incommode à ses voisins, conquérir des provinces, & faire cependant envier son sort, sa gloire & son bonheur ; sur-tout si les citoyens associent à cette passion les vertus avec lesquelles elle peut s'allier, le courage, l'amour de la liberté & de la patrie, la générosité, le désintéressement. Tels furent les Romains, qui conquièrent l'Italie plus par leur vertu que par la force des armes. --- C'est parce que l'ambition peut avoir des commencemens heureux & brillans, qu'il n'y a presque point de législateur qui n'invite sa république à s'agrandir. Mais quoique l'ambition fonde les ressorts du gouvernement, & donne quelquefois aux citoyens des vertus que nous devons respecter, je crois que les loix doivent la proscrire.

Les qualités héroïques que nous admirons dans les Romains, peuvent se trouver avec le même éclat dans une république qui, par principe de modération, aimera la paix & ne fera la guerre que pour se défendre. --- D'ailleurs, avec quelque vertu que l'ambition soit associée, elle l'altère peu à peu. Enfin l'ambition détruira toujours la grandeur qu'elle a élevée. --- Qu'on ne croie pas que de grandes provinces fassent le bonheur & la force d'un état. La guerre offensive doit être regardée comme un crime (il est cependant des cas où elle fait le salut de l'état), & la guerre défensive, comme le rempart de la république. Apprenez aux citoyens à mourir avec plaisir pour la patrie. Que la valeur soit, après la justice, plus honorée que tout le reste. Que vos jeunes gens exercés à ces jeux qui fortifient le tempérament & donnent du courage, aiment la paix, non par crainte des maux & des dangers de la guerre, mais parce qu'ils seront contents de leur sort; mais parce qu'ils seront persuadés que la paix est l'état naturel des hommes, & que la force ne doit être employée que contre ces animaux féroces, qui ne peuvent être gouvernés par la raison. --- Que se propose-t-on avec cette politique de jalousie & de défiance, que les peuples ont les uns à l'égard des autres? --- Toutes ces spéculations sur l'avenir, sont

d'autant plus vaines aujourd'hui, que l'Europe semble se conduire au hasard, & que les alliances n'ont aucune stabilité. — Cette routine de tracasserie & d'inquiétude, que nos passions ont honorée du nom de politique, est une des plus grandes sources des malheurs de l'humanité. — L'ambition nous fait regarder nos voisins comme des ennemis dont il faut se défier; la justice nous les représentera comme des amis qui doivent nous aider & nous secourir; & la loi doit nous prescrire de les traiter en alliés fideles, & de les guérir par notre indulgence, des soupçons & de la jalousie qu'ils pourraient avoir. — Vos loix seront plus ou moins sages, suivant qu'elles seront plus ou moins propres à vous lier avec vos voisins, de façon que vous ne formiez qu'une république fédérative. C'est l'alliance des treize cantons, qui fait encore aujourd'hui la sûreté de la Suisse. Chacune de ces républiques est faible par elle-même; elles sont fortes par l'intérêt qui les unit. — Les possessions étrangères seront sévèrement interdites. Si je demande à quoi elles peuvent être utiles, l'expérience de tous les tems me répond qu'elles sont toujours pernicieuses. Des provinces séparées donnent nécessairement deux intérêts à l'état. Que ne pourrait-on pas dire de cette manie qui dépeuple l'Europe pour peupler l'Amérique, après l'avoir

dévastée? Tantôt c'est l'ambition, tantôt c'est l'avarice qui a fondé nos colonies, & elles ont eu le sort qu'elles devaient avoir. —

Pour inspirer à la nation des intentions & des vues pacifiques, l'auteur veut que le magistrat soit appliqué à maintenir la paix. En lui donnant un très-grand pouvoir pour conserver & protéger les loix, faites en sorte qu'il n'en puisse abuser pour les faire obéir à ses volontés. Pour cet effet, que la puissance exécutive soit partagée en différentes parties confiées à différens citoyens. L'un servira de surveillant à l'autre, tous seront continuellement avertis par leur collègue, que leur pouvoir est limité. — La loi doit abrégger le tems des magistratures, à raison du pouvoir confié. Vous ne redouterez point l'ambition des magistrats, si vos loix sont telles qu'ils aient toujours devant les yeux, que bientôt ils se retrouveront dans la classe des citoyens, & seront obligés de rendre compte de leur conduite. — Quoiqu'on pense aujourd'hui que l'esprit, & peut-être le bel esprit, supplée à tout, je crois que l'art de commander veut être étudié, même par un homme de génie. — Dès que les loix ne conduiront pas par degrés à la plus haute élévation, toutes les magistratures subalternes seront avilies. Une ambition ridicule tournera toutes les têtes, & il n'en faut pas davantage

d'avantage pour dégoûter ceux qui ont de la vertu & des talens. — Le législateur ne doit jamais permettre que, sous prétexte du bien public, un magistrat conserve la dignité dont il est revêtu, lorsque le tems où il doit l'abandonner est arrivé. Je voudrais cependant qu'il pût se flatter de parvenir encore aux premiers honneurs, après avoir été confondu quelque tems avec les simples citoyens.

Il ne suffit pas de réprimer l'ambition de l'état & des magistrats qui le gouvernent. On fait trop peu d'attention à la multitude. Plus on l'humiliera, plus la vanité des grands fera oppressive. — Le sentiment de la crainte n'est pas le seul que la nature nous ait donné pour nous rendre disciplinables; pourquoi donc la politique n'emploie-t-elle que celui-là? Puisque les derniers citoyens ont des devoirs bas & pénibles à remplir, ennoblissez leur état, en récompensant ceux qui s'acquittent de leurs devoirs d'une manière supérieure. Tentez tout d'abord pour les retirer de cette misère qui les abrutit. La mendicité déshonore & affaiblit un gouvernement. — Que les citoyens regardent les magistratures comme la plus haute récompense du mérite, & qu'ils soient sûrs de les obtenir en se distinguant par leurs vertus & leurs talens. Je ne vois qu'un pays au monde, où tout se vend, s'achete, se brocante, où toutes les dignités,

toutes les charges font tarifées , & où l'on n'est cependant jamais embarrassé de trouver à point nommé des hommes excellens pour toutes les parties de l'administration. Je vois d'un autre côté , que chez quelques nations où les loix ordonnent de tout donner au mérite , tout va cependant aussi mal que si l'argent y décidait de toutes les distinctions. Sans doute qu'à force d'artifices , de fraudes , de mensonges & de bassesses , les intrigans y obtiennent des dignités que les riches achètent ailleurs. — Si le législateur veut épier l'intrigue dans toutes ses manœuvres , & opposer une loi à chacune de ses ruses , je l'avertis que jamais entreprise ne fut plus insensée. Il faut remonter à la source du mal : donnez des mœurs à vos citoyens corrompus. Je voudrais que les loix , après avoir établi quelques distinctions pour récompenser le mérite dans les simples citoyens , ordonnassent que sans ces récompenses de la vie privée , on ne pût aspirer aux emplois publics. — Ce serait encore une assez bonne loi que celle qui ordonnerait de solliciter ouvertement les honneurs auxquels on aspire. — Sous prétexte d'écarter les cabales parmi le peuple , ne permettez jamais aux magistrats de nommer aux magistratures vacantes ; vous verriez bientôt se former des familles privilégiées , qui abuseraient de l'autorité. —

Que la loi ne permette pas d'opiner secrètement par la voie du scrutin. On écrit sans pudeur, ce qu'on ne prononcerait pas sans rougir.

Vous voyez que je fais tous mes efforts pour substituer l'émulation à l'ambition. C'est dans cette vue que je voudrais proscrire mille usages connus en Europe. Je suis choqué des distinctions héréditaires, quand je vois qu'un grand homme n'est souvent que le père d'un sot. — Rien n'est plus propre à affermir l'égalité, sans laquelle il n'est point de liberté véritable, que de permettre à tous les citoyens d'aspirer aux dignités. — Pour empêcher qu'elle ne soit renversée, que les loix assignent des bornes à la fortune du premier ordre. Que la noblesse ait un patrimoine qu'elle ne puisse augmenter; que sous aucun prétexte il ne lui soit permis de posséder les terres ou les héritages destinés à un autre ordre de citoyens. — Pour maintenir un juste équilibre entre tous les ordres de l'état, le législateur ne doit point souffrir qu'il y ait des citoyens qui ne soient pas compris dans quelqu'un de ces ordres, ou qui n'y jouissent pas d'un droit réel. Ces hommes, dont on aurait négligé le sort, seraient semblables aux esclaves des anciens, qui ne faisaient point partie de la république; ils auraient certainement beaucoup d'indifférence pour l'état,

& ils en deviendraient peut-être les ennemis. — Tous les peuples de l'Europe ont eu des assemblées nationales ; mais je vois qu'un des principaux moyens qu'on a employés pour établir le pouvoir arbitraire, c'a été de jeter des germes de division dans chaque ordre de l'état. Par-là, chaque ordre a perdu la force qui lui est propre, & il a succombé, parce qu'il est devenu incapable de résister à ses ennemis. — Le remède à ce mal, suivant notre auteur, c'est de multiplier les ordres. (Mais par-là l'autorité divisée est affaiblie ; les pouvoirs & les intérêts opposés se croisant en divers points, amènent l'anarchie.) Telle est l'analyse du second livre ; nous nous ferons un plaisir de donner dans le même détail celle des deux livres suivans.

III. *Characters of eminent personages of his own time, &c.* ou *Caractères des personnages éminens qui vivaient du tems du lord Chesterfield, tracés par lui-même, & publiés pour la première fois à Londres en 1777, chez Flexney. In-12.*

L'ÉDITEUR anonyme de cet ouvrage, n'a pas jugé à propos d'en établir l'authenticité, sans doute parce qu'il a pensé que personne n'y méconnaîtrait le style du célèbre lord Chesterfield. On retrouve en effet, dans les

portraits qu'il contient, la maniere originale, l'énergie & la précision qu'on a remarquées dans les fameuses lettres du même auteur. Il trace ici les caracteres de plusieurs personnages qui ont joué un grand rôle dans l'histoire politique & littéraire de la Grande-Bretagne; tels que ceux du roi George I, de la reine Caroline, de sir Robert Walpole, de Pulteney, du lord Hardwicke, du Fox, & de Pitt.

Le roi George I y est représenté comme un bon gentilhomme Allemand, honnête homme, mais esprit borné, également incapable de briller & d'opprimer.

La reine Caroline était une femme agréable, d'un esprit vif & enjoué, douée d'une heureuse conception, & plus éclairée que ne l'est le commun des femmes. Après avoir parcouru successivement toutes les opinions des différentes sectes religieuses, elle se fixa enfin au déisme; elle croyait fermement à une vie future; & elle mourut avec une fermeté stoïque, au milieu des douleurs les plus violentes, après avoir supporté courageusement plusieurs opérations très-cruelles.

Le lord Hardwicke fut un des plus grands magistrats qu'ait produit l'Angleterre. Il unissait les plus brillantes qualités aux vertus les plus solides; il vécut aimé & respecté de tous ses concitoyens, qui ne lui reproche-

rent jamais aucun vice , si ce n'est un peu de penchant à l'avarice.

Nous extrairons quelques traits du caractère de Pitt , depuis lord Chatam. " M. Pitt ne dut qu'à son mérite son élévation aux postes les plus importans du royaume... Sa constitution lui refusa les plaisirs ordinaires de la vie , & son génie lui interdit les moindres dissipations de la jeunesse ; dès l'âge de seize ans, il fut tourmenté d'une goutte héréditaire dans sa famille. Il employa néanmoins le loisir que lui laissait cette ennuyante & pénible incommodité , à enrichir son esprit des plus vastes & des plus utiles connaissances. C'est ainsi que par un rapport inconcevable de causes & d'effets, ce qui semblait devoir être le plus grand malheur de sa vie , devint la principale source de sa gloire. Sa vie privée ne fut tachée d'aucun vice , ni souillée par aucune bassesse. Tous ses sentimens étaient nobles & élevés. Sa passion dominante était une ambition démesurée , qui lorsqu'elle est soutenue par une grande habileté , & couronnée d'un succès éclatant , devient vertu & conduit au titre de grand homme. Il était hautain , impérieux , incapable de supporter ni contradiction ni rivalité. Poli , insinuant , agréable dans ses manières , on sentait pourtant dans sa société qu'il était trop persuadé de la supériorité de ses talens. Son esprit flexible se

pliait à toutes fortes de converfations. Son génie étoit propre à la poëfie ; mais il s'y livroit rarement , & plus rarement il en convenait. Jeune encore , il entra au parlement , & fur ce grand théâtre il égala bientôt les acteurs les plus anciens & les plus habiles. Son éloquence fe prêtait à tous les genres ; il excellait dans le raifonnement & dans la déclama-tion. Mais fes invectives étoient terribles ; il entraîna tout le monde par l'énergie de fa diction , & par la dignité de fon geste & de fon maintien ; & tous ceux qui ofaient fe me-furer avec lui , intimidés bientôt par la vé-hémence de fes discours , ne pouvaient ré-fifter à l'afcendant de fon génie : les armes leur tombaient des mains. Dans cette affem-blée , où l'on parle tant de la patrie & du bien public , & où regne feul l'intérêt parti-culier , il joua avec tant d'habileté le rôle de citoyen , que le peuple Anglois l'adopta pour fon chef & fon défendeur le moins fufpect. Sa célébrité & fon mérite en impoferent au roi George II , auquel il s'étoit rendu dé-fagréable par fa fermeté. Ce roi le fit par politique fe cretaire d'état. Dans cette difficile & délicate pofition , il fe conduifit avec tant d'adreffe , qu'en fervant à la fois le roi & le peuple , il fut fe conferver la faveur de l'un & de l'autre. C'eft ainfi que dans une occa-fion importante , il perfuada au peuple , que

pour conserver à l'Angleterre ses colonies de l'Amérique, il était indispensable de protéger l'électorat d'Hanovre avec une armée de 75000 hommes entretenus aux dépens de la nation. " Tant il est vrai, dit milord Chesterfield, qu'il est plus aisé de tromper les hommes que de les désabuser. „

" Le désintéressement de M. Pitt, continue-t-il, son mépris constant pour l'argent, lui applanit le chemin des honneurs auxquels il aspirait, & le garantit des traits de l'envie. La plupart des hommes croient bien qu'ils ont un droit égal aux richesses, & une égale habileté à en faire usage; mais il y en a peu qui se flattent assez pour occuper les places éminentes, auxquelles est attaché le pouvoir. „

" Enfin, le nom de Pitt doit tenir un rang distingué dans les annales de cette contrée, malgré la tache qu'a imprimé à son caractère du côté du désintéressement, la pension de 3000 liv. sterling sur trois têtes, qu'il accepta lorsqu'il remit les sceaux au roi George III, la première année de son règne. Au reste, les éminentes qualités dont il fut doué, ne peuvent appartenir qu'au grand homme, & elles éclipsent entièrement en lui quelques faiblesses qu'on peut lui reprocher & qui sont inséparables de l'imperfection de la nature humaine. „

---

IV. *L'Odyssée d'Homere, traduite en vers, avec des remarques, suivie d'une dissertation sur les voyages d'Ulysse; par M. de Rochefort, de l'académie des inscriptions & belles-lettres. A Paris, chez Brunet, libraire, rue des Ecrivains. 2 volumes petit in-8.*

L'AUTEUR de cette traduction, déjà avantageusement connu par celle de l'Iliade, a mis à la tête de l'Odyssée une préface pleine de vues saines & d'observations judicieuses. Il y fait un parallele des deux poemes d'Homere, & discute les opinions des anciens & des modernes sur cette matiere. " Moins généralement vantée que l'Iliade, l'Odyssée a cependant un grand nombre de beautés que l'Iliade n'a pas. Peut-être est-elle inférieure à quelques égards; mais on peut dire en général, que si l'Iliade fut le poème des guerriers, l'Odyssée doit être le poème des citoyens. „ Pourquoi les Grecs eux-mêmes ont-ils cependant préféré l'Iliade? Pourquoi ce sentiment fut-il celui d'Alexandre, d'Aristote son maître, ensuite de Longin, & de plusieurs autres rhéteurs? M. de Rochefort répond à ces questions d'une maniere satisfaisante; & des motifs même de cette préférence des anciens pour l'Iliade, il tire ceux

de la prédilection que nous devons avoir pour l'Odyssée. Les passions fortes, héroïques, les grandes images dont l'Iliade est remplie, élevaient, transportaient l'ame sensible des Grecs. « Mais pour nous, chez qui les grandes, les véhémentes passions sont si extraordinaires qu'elles nous paraissent presque ridicules, nous qui ne pouvons guere mieux concevoir la fureur d'Achille contre Hector que son amitié pour Patrocle, nous qui sommes plus observateurs que sensibles, plus sensibles que passionnés, nous dont l'ame ne sent & ne conçoit bien que des émotions douces, nous nous accommodons mieux de l'Odyssée. »

L'auteur, malgré son admiration pour le plan de ce dernier poëme, lui préfere encore celui de l'Iliade. Plusieurs critiques ne sont pas de son avis : il y a de bonnes raisons pour & contre ; celles qu'il donne paraissent fort plausibles ; mais nous ne nous engagerons pas avec lui dans cette discussion ; il faut la lire dans l'ouvrage même. Il faut y lire aussi tout ce que dit l'auteur sur la conduite, la morale, les caractères de ce poëme, les raisons qu'il donne de l'avantage que Virgile a sur Homere dans la peinture de l'amour & dans la descente d'Enée aux enfers, & le parallèle qu'il fait de ces deux princes des poëtes, de leur génie, de leur art, de leur style.

Tous ces différens points sont traités avec beaucoup de goût & de sagacité. Viennent ensuite des réflexions sur la nécessité de traduire les poètes en vers. « Cette question souvent agitée pourrait, dit l'auteur, être terminée, en accordant quelque chose aux deux partis ; „ mais quoi que l'on puisse dire, une prose harmonieuse & poétique comme celle de Télémaque, nous paraîtrait préférable à la traduction en vers la plus parfaite ; puisque malgré tous les talens du traducteur, il sera toujours forcé, par la contrainte du vers, d'omettre des traits qui concourent à la perfection du tableau original, & qui pis est, d'en ajouter d'étrangers, qui rarement l'embellissent, & souvent le déparent.

Les réflexions suivantes, sur l'utilité des bonnes traductions, sur les précautions avec lesquelles on doit les juger, & sur la difficulté de traduire Homère en particulier, sont fort judicieuses & écrites avec une élégante simplicité : mérite d'autant plus précieux, qu'il devient plus rare de jour en jour. L'auteur termine cette préface par des souhaits qui donnent aussi bonne opinion de son ame que de ses talens. « Puissent, dit-il, ceux qui me liront, dans l'âge heureux de l'innocence, se laisser bercer agréablement de ces contes charmans dont ce poème est embelli ; dans l'âge des passions, se nourrir en quelque sorte

des sentimens respectables d'époux , de pere , de fils & de citoyen , qui en font l'ame & la vie ; enfin dans l'âge de la sagesse & de la réflexion , recueillir avec délice ces traits de morale qui consolent l'humanité , qui resserrent les nœuds de la société , qui nous rendent nos amis plus chers , les malheureux plus intéressans ! Philosophes , poètes , orateurs , puissiez-vous aussi , à l'exemple des anciens , chercher sans cesse à vous enrichir dans ce trésor de raison , d'imagination & de sentiment ; suffiez-vous oublier le traducteur , pour ne vous occuper que de son modele ! „

D'autres journalistes ont déjà cité plusieurs morceaux de cette traduction , tels que la description de la grotte de Calypso , des jardins d'Alcinoüs , du port de l'isle d'Ithaque , & quelques autres dans lesquels ils ont loué la douceur & l'élégance du style. Nous choisirons quelques passages d'un genre différent , & qui nous paraissent aussi dignes d'éloge. Télémaque convoque une assemblée des principaux citoyens d'Ithaque.

Egyptius se leve , & parle le premier :

La douleur & les ans courbent son front guerrier.

Le plus cher de ses fils , son espoir & sa joie ,

Suivit les pas d'Ulysse aux campagnes de Troye.

Il ne fait point encor qu'un Cyclope inhumain  
 A de ce fils chéri fait son dernier festin.  
 Trois enfans lui restaient; mais pour combler sa  
 peine ,  
 L'un d'eux osa s'unir aux amans de la reine.  
 Ce vieillard occupé d'un triste souvenir ,  
 Laisse couler des pleurs qu'il ne peut retenir, &c.

Dans un autre endroit, Mentor indigné  
 de l'audace des prétendans, & touché du sort  
 de Télémaque, s'écrie :

Loin du trône des rois la justice & la paix !  
 Que d'un sceptre de fer ils frappent leurs sujets !  
 Que le bras des tyrans fasse trembler la terre ;  
 Puisqu'Ulyffe, ce roi qui vous servait de pere ,  
 Par des sujets ingrats lâchement oublié ,  
 N'a pas obtenu d'eux un soupir de pitié !

Ménélas qui a reçu chez lui le fils d'Ulyffe,  
 le voyant prêt à partir, lui offre des présens  
 magnifiques, un vase précieux, un char &  
 trois coursiers. Télémaque n'accepte que le  
 vase, & répond au roi de Sparte :

Vos superbes coursiers ne sont pas faits pour moi ,  
 Pour les âpres rochers enfermés dans mon isle ;

Mais pour vous qui régnés sur un pays fertile ;  
 Où le lotos abonde , où les prés , les guérets  
 Se couvrent tous les ans des trésors de Cérés.  
 Ithaque ne voit point ces tapis de verdure ,  
 Qui des coursiers fougueux font la riche pâture ;  
 Mais dans ses rocs déserts , je trouve des appas ,  
 Et des plaisirs touchans que d'autres lieux n'ont  
 pas.

Il nous paraît difficile de rendre avec plus  
 d'harmonie & de simplicité le sentiment déli-  
 cieux que renferme ce passage d'Homere.  
 Voici des beautés d'un autre genre. Ulyffe  
 endormi après son naufrage , sur le rivage des  
 Phéniciens, se réveille aux cris de Nausicaa &  
 des jeunes filles qui l'accompagnent : il se  
 leve & sort du buisson où il a passé la nuit.

Ainsi du sein des bois un énorme lion ,  
 Long-tems battu des vents, & mouillé par l'orage,  
 S'élance , quand la faim aiguillonne sa rage :  
 Il se fie à sa force , & l'œil étincelant ,  
 Fond au milieu des prés sur un troupeau bêlant.  
 Tel , horrible , & noirci par le bitume humide,  
 Paraît le fier Ulyffe à la troupe timide ,  
 Qui soudain se disperse , & fuit sur les côteaux  
 Que cette rive oppose à la fureur des eaux.

Il se jette aux genoux de Nausicaa, qui rassurée par Minerve, l'arrête & l'écoute : ô qui que vous foyez , s'écrie - t - il , ou mortelle ou déesse : si vous êtes une divinité , j'ose vous comparer à Diane , la fille du grand Jupiter ;

Mais si d'un sang mortel votre sang fut produit ,  
Heureux , trois fois heureux le sein qui vous  
nourrit !

Trop heureux le mortel qui vous nomma sa fille !  
Glorieux ornement d'une illustre famille ,  
Quel plaisir pour leur cœur , quel charme pour  
leurs yeux ,

De vous voir , animant les danses & les jeux ,  
Effacer d'un coup-d'œil l'éclat de vos rivales !  
Mais , ô félicités à jamais sans égales  
Pour le mortel chéri qui vous comblant de biens ,  
Pourra vous enchaîner des plus tendres liens !

Il expose à cette jeune princesse le malheureux état où il est réduit : ô reine , lui dit-il ensuite , le plus vil vêtement me suffit , ne me le refusez pas : daignez aussi me montrer le chemin de la ville ;

Et que des justes dieux la suprême puissance  
De vos chastes desirs couronne l'innocence ,

48 JOURNAL HELVETIQUE.

Vous accorde un époux qui soit cher à vos vœux ;  
Vous donne de l'hymen les gages précieux ,  
Et les heureux transports , les douceurs infinies  
Qu'éprouvent dans ses nœuds deux ames bien  
unies :

Rare & parfait bonheur de deux tendres époux !  
Ils ont mêmes penchans , mêmes soins , mêmes  
goûts ,

Font pâlir l'envieux qui de loin les contemple ,  
Et sont de leurs amis le plaisir & l'exemple.

( *La suite au Journal prochain.* )



**TROISIEME**



## TROISIEME PARTIE.

## PIECES FUGITIVES.

- I. *Discours qui a concouru au prix de l'académie des sciences de Besançon, de l'année 1777, sur cette question : " Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur d'un état ? „ Par M. Bertrand, ci-devant premier pasteur de l'église française de Berne, & membre de plusieurs académies.*

Respicere exemplar vitæ morumque.

**S**I le plus noble emploi de l'éloquence doit être en faveur de la vérité, de la vertu & du bien public, vous ne pouviez, illustres académiciens, faire un choix plus judicieux que celui du sujet que vous prescrivez. En desirant que l'on prouve *combien le respect pour les mœurs contribuerait au bonheur de l'état*, vous répondez aux dessein généreux du fondateur du prix proposé, & vous montrez vos vues grandes & patriotiques.

O vous, écrivains célèbres de la France, si justement admirés dans le reste de l'Europe, vous qui, par d'immortels ouvrages, avez su consacrer vos noms pour la posté-

rité, que n'ai-je votre génie, vos talens, votre art enchanteur ! Puiffe la chaleur de vos écrits, qui doivent servir de modeles, échauffer mon âme & me mettre en état de traiter avec force une matiere si bien choisie !

Vertu sainte & sublime, fille adorable du ciel, je t'invoque, viens animer mon cœur, afin que je puisse parler dignement des bonnes mœurs que tu produis, & de leurs grands effets pour la prospérité des empires ! Que la vérité supplée, dans mon discours, à l'agrément du style, la clarté à l'art, la solidité aux ornemens ! Mes paroles seront vraies, simples, modestes, comme doivent être les mœurs du sage.

Puisque ce sujet, si important par lui-même, n'a besoin d'aucun exorde pour se concilier l'attention, j'entre en matiere, & je vais d'abord exposer ce que c'est que le respect pour les mœurs, afin de mieux établir ensuite combien ce sentiment, devenu général, peut contribuer au bonheur d'un état.

**C'EST** un jugement faux qui peut seul produire le désordre des mœurs ; & c'est un renversement de la raison, par les passions, qui peut le faire approuver. Un esprit juste respecte toujours les bonnes mœurs, conformes aux saintes loix de la morale : la raison les lui fait connaître, l'instinct moral les lui

inspire, la conscience les scelle du sceau de son approbation ; & déterminé par ces fonctions sacrées du devoir, il respecte constamment dans sa conduite tout ce que lui prescrivent ces regles immuables de l'ordre ; comme l'arbre bien cultivé, qui produit des fruits délicieux. Le respect pour les mœurs ne consiste donc pas en belles maximes ; c'est la vertu mise en action.

Ainsi *avoir des mœurs*, c'est faire tout ce que la loi naturelle commande, pour notre perfection & pour celle de la société ; c'est s'abstenir de tout ce qu'elle interdit, comme nuisible à nous, ou aux autres, lors même que les loix positives se taisent sur ces actions, ou que les institutions civiles ne s'expliquent pas.

*Avoir du respect pour les mœurs*, c'est être tellement attentif sur ses pensées, ses sentimens, ses discours, ses actions, qu'il n'y ait rien en nous, qui ne soit conforme à cette loi éternelle, qui faintement respectée, révérée, suivie, doit faire notre gloire & notre bonheur. C'est donc être vrai dans ses discours, juste dans ses prétentions, équitable dans ses démarches, modéré dans ses desirs, comme dans ses plaisirs, modeste dans sa maniere de vivre privée & publique, simple dans tout son maintien, doux & bienfaisant envers ses semblables, attaché enfin

à tout ce qu'exigent l'ordre & la bienfiance.

NE confondons pas ici avec les mœurs, des vertus factices, enfantées par l'imagination. Il fut un tems où le zèle ardent pour les pratiques minutieuses d'un culte extérieur passèrent pour la plus sublime dévotion, & les mœurs n'en devenaient pas plus saintes. De là le fanatisme & la superstition, ces deux monstres, qui détruisent avec les mœurs la religion douce & simple. Car la superstition est aux mœurs ce que l'ombre est au corps, ou l'image à la réalité. Que dis je ! les bonnes mœurs s'affaiblissent en même raison que s'augmente la superstition, mere & fille de l'ignorance. C'est par son respect sincère pour les mœurs, que je reconnaitrai toujours le véritable disciple de la religion sainte.

O vous, ministres sacrés des autels, n'oubliez jamais que c'est pour les mœurs, & pour maintenir le respect qui leur est dû, qu'il est beau de montrer toute l'ardeur du zèle dont vous êtes animés, bien plus que pour propager certains dogmes, ou conserver l'unité d'un culte particulier. La régularité des mœurs influe davantage sur la perfection de l'homme & sur celle des états, que la profession stérile d'une foi morte, ou de quelque culte extérieur que ce soit.

**A**VOIR quelque attachement pour les mœurs, fans avoir le courage d'en montrer la régularité au milieu des défordres des vicieux, malgré leurs railleries, ou leurs contradictions, ce n'est pas respecter les mœurs autant qu'elles le méritent. Le premier indice de la dépravation dans un pays, est de pouvoir se livrer au désordre fans en être puni par le mépris public; le second, c'est d'oser s'en glorifier: mais la corruption est consommée lorsque les bonnes mœurs exposent au ridicule. Alors, par l'effet d'une vanité insensée, ce ridicule intimide plus que la persécution; & celui qui est assez lâche pour n'oser déclarer son respect pour les mœurs, a déjà perdu le sentiment précieux de la vénération qui leur est due.

Pourquoi, vous qui avez encore certains égards pour l'honnêteté des mœurs, pourquoi, plus timides que ceux qui ont effacé de leur cœur corrompu ces purs sentimens, n'oserez-vous faire éclater votre admiration pour une conduite décente & régulière? Ce serait une censure tacite du dérèglement, lorsqu'il ne craint plus de marcher à découvert. Quoi! le vice inspirerait-il l'audace; & la vertu, la pusillanimité? Hommes dépravés, quand vous péchez contre les mœurs, couvrez-vous du moins de l'ombre du secret & du voile du silence. Vos plaisirs dérégles

perdraient-ils de leur charme, s'ils n'étaient accompagnés d'indiscrétion & d'éclat? Votre circonspection ferait un reste d'hommage rendu à la décence des mœurs. Si votre rang vous met au-dessus de la répréhension, pourquoi méprisez-vous le jugement, quoique secret, des âmes honnêtes, qui respectent encore les mœurs? Votre exemple séducteur, corrompant de proche en proche les divers ordres de citoyens, étouffe bientôt la honte & la pudeur, gardiennes de la vertu, & fait enfin régner le vice avec la licence.

IL est dans le monde, des usages qui ne font pas la vertu, mais qui lui servent de rempart. La considération pour les mœurs doit encore engager le sage à respecter ces usages. Qui les dédaigne, ne tardera pas à mépriser les mœurs. Je vois ici tel homme, & là telle femme, qui négligent, l'un les décences de son état, l'autre celles de son sexe; & je dis avec douleur, ils en viendront bientôt à oublier leurs devoirs. Mœurs antiques de nos pères, vous trouviez dans la simplicité, dans la modestie, dans la retraite domestique, dans la réserve, dans divers usages établis par la modération, des appuis que le luxe qui confond les rangs, que la vanité qui anéantit les distinctions, que la dissipation qui ôte le tems de réfléchir, que

la liberté qui augmente la force des tentations & affaiblit celle des préservatifs, détruiront bientôt entièrement. Quand même un usage vous paraîtrait tenir fort peu à l'essence des bonnes mœurs, il suffit qu'il soit accrédité, pour mériter le respect de tout homme raisonnable : c'est une monnaie courante, dont l'autorité générale doit soutenir le cours.

La première punition de celui qui manque à la décence, c'est d'en perdre bientôt le goût. Une négligence amène une faute, une faute produit un crime, ils s'accumulent : le cœur se déprave, le sentiment du bien se détruit : on ne sent plus le frein de l'honnêteté, que pour s'armer contre lui. En laissant affaiblir dans son cœur le respect pour les mœurs, on a commencé par être faible, on finit par être vicieux.

Vous évitez tout ce qui est contraire à l'ordre, à la bienfaisance, aux usages ; je vous loue : vous marquez par là quelques égards pour les mœurs ; mais le respect qu'elles demandent, exige de plus que vous fuyiez tout ce qui a l'apparence du mal. Il est des démarches qui vous semblent indifférentes, & qui, par diverses liaisons d'idées chez les autres, peuvent leur paraître condamnables. Pour peu que vous respectiez les mœurs, vous

vous absteniez de ces actions comme du vice, parce qu'elles en ont l'apparence, & qu'elles y conduisent. Si vous vous mettez fièrement au-dessus de l'opinion publique, vous méritez d'en être blâmé (\*). Sous le fastueux prétexte d'éclairer le genre humain, en dissipant les préjugés, n'apercevez-vous pas, hommes décisifs & tranchans, que vous ébranlez les fondemens même des bonnes mœurs, maintenues chez plusieurs par ce que vous appelez des préjugés? La vertu a de plus solides fondemens dans vos âmes sublimes; je le veux, mais ces préjugés lui servent de soutien dans le cœur des autres: pourquoi cherchez-vous à les renverser? Cette métaphysique de sentiment, que vous voudriez substituer aux plus anciennes notions du devoir, n'est point faite pour la multitude. Pénétrera-t-elle les âmes vulgaires, ne glissera-t-elle pas sur leur surface? Et après avoir détruit ces prétendus préjugés, qui leur tenaient lieu de frein, il n'en restera peut-être aucun pour ramener à la vertu ces hommes faibles, que vous aurez égarés, & peut-être perdus.

---

(\*) *Adhibenda est quædam reverentia adversus homines, & optimi cujusque & reliquorum. Nam negligere quid de se quisque sentiat, non solum arrogantis est, sed etiam omnino dissoluti. Cic. offic. l. 18.*

ENFIN le sage ne manifeste pas seulement son respect pour les mœurs par sa conduite , mais de plus par tous ses discours. Si j'entre dans un de ces cercles nombreux , si fréquens dans les villes , quels sont les conversations que j'entends ? Celles qui ne sont pas animées par la médisance , ou par quelque passion , ne roulent d'ordinaire que sur des sujets futiles ; sur le jeu , les spectacles , les plaisirs ou les événemens du jour , sur les modes , les ajustemens , ou la parure. Auditeur tranquille , j'écoute , & au milieu de ce murmure frivole & confus , je ne recueille rien qui marque quelque vénération pour les bonnes mœurs.

Que vous faut-il aujourd'hui , jeunes gens de l'un & de l'autre sexe , pour réussir dans le monde ? Quelques phrases d'usage , un ton de légèreté , quelques lectures dont le moindre mal est d'être inutiles pour l'instruction & les mœurs ; enfin & sur-tout la science importante du jeu. C'en est assez : plus d'efforts pour s'instruire , afin de plaire dans des conversations suivies & solides. Pâlisse désormais qui voudra dans son cabinet , pour paraître ensuite dans la société. Il y sera regardé comme un pédant. Par ce goût pour les choses frivoles , & ce dégoût des choses solides , la révérence pour les mœurs s'affaiblit insensiblement. C'est cependant ce

vertueux sentiment qui plus que toute autre chose contribuerait au bonheur de l'état : vérité importante que nous sommes principalement appelés à considérer dans ce discours.

II. LE respect pour les mœurs contribuerait au bonheur d'un état, en influant heureusement sur sa formation, sur sa constitution & sur sa conservation.

I. C'EST la réunion des familles qui forme l'état : si ces familles heureuses sont déjà le sanctuaire des bonnes mœurs, la société en recueillera nécessairement les fruits précieux. L'homme sage, simple citoyen, ou homme public, n'est plus dans le sein de sa famille qu'homme & pere. Là, assis au milieu de ses foyers domestiques, rendu à lui-même, livré aux doux sentimens de la nature, il se délasse délicieusement des travaux du dehors, ou des soins publics, en cherchant à instruire ses enfans, quelquefois par des maximes, souvent par des leçons, toujours par l'exemple. Sa maison, temple auguste, consacré à la vertu, devient ainsi une école de bienfaisance & de gratitude, d'amour & de respect, de subordination & d'obéissance. Là, je vois régner l'aimable paix, la touchante amitié, & le contentement mutuel. Le pere fait allier l'affection avec la fermeté, l'épouse la ten-

dresse avec la vigilance , & les enfans sont satisfaits & soumis. De cette école où l'on a su par l'étude , ou le travail , dérober un tems aux passions en faveur de la santé & de la raison , sortiront des jeunes gens robustes , éclairés , raisonnables. Dans le cours d'une éducation vigilante , le jeune homme , garanti des périls de l'enfance , sera préservé des plaisirs prématurés & destructeurs de la jeunesse , qui éloignent du mariage , ou qui le rendent si souvent malheureux. Sous la garde des mœurs , les forces se sont accrues dans un corps soigné sans mollesse. L'ame en même tems s'est fortifiée & embellie. C'est dans une famille où les mœurs sont respectées , que se trouve la vraie fabrique de l'homme physique , & la véritable école de son instruction morale : enfin l'homme en sort aussi parfait qu'il peut le devenir. Un tel être , capable de sentir ce qui est beau , de discerner ce qui est convenable , de goûter ce qui est honnête , de vouloir ce qui est vertueux , d'exécuter ce qui est difficile , d'oser tout ce qui est louable , lors même qu'il serait périlleux , un tel être est propre à tout , dans la société qui l'appelle.

Inspirez donc , ô vous qui devez gouverner l'état comme un père sage élève sa famille , inspirez par la sagesse de votre administration , l'amour de la patrie à ces hommes dont

le corps est devenu robuste & l'esprit judicieux ; vous aurez des citoyens utiles , des soldats courageux ; & lorsque les circonstances le demanderont , vous ne manquerez ni de grands hommes , ni de héros.

Quand il en fera tems , ces hommes bien élevés contracteront des mariages assortis qui produiront une nouvelle génération semblable à celle de leurs peres. Ainsi se perpétueront la pureté des mœurs avec celle du sang , la gloire des familles avec la prospérité de l'empire. Ainsi la vie privée & domestique fera l'apprentissage de la vie publique & sociale. L'obéissance des enfans préparera à celle des sujets , l'union des freres à celle des concitoyens , l'amour de la famille à celui de la patrie , l'attachement à la paix intérieure au soin de la tranquillité publique , enfin les sacrifices pour le bien commun de la maison à ceux pour l'avantage général de la société.

Si, au contraire, l'homme du monde n'ou-  
fait plus , sans s'exposer au ridicule , se mon-  
trer ouvertement ni mari ni pere : si je ne  
fais quel esprit de galanterie , avec le goût  
du luxe , diminuant les races futures , étei-  
gnait presque le flambeau de l'hymen : si le  
mariage , devenu simplement une société de  
biens , pour avoir un héritier , ne tendait  
plus qu'à la moindre population : si, absorbés

dans les plaisirs, chacun de leur côté, les époux, vivant séparément, ne se revoyaient dans le silence domestique qu'avec indifférence, peut-être avec dégoût, quelquefois avec aigreur : si des enfans livrés en naissant à des nourrices étrangères, n'avaient jamais embrassé le sein de leurs meres trop frivoles : si, abandonné de bonne heure à l'instituteur mercenaire, le fils n'avait jamais entendu les leçons de son pere trop dissipé : si ce fils long-tems éloigné de la maison paternelle n'y rentrait que comme un maître futur, impatient de survivre pour jouir & commander à son tour : si dès la premiere jeunesse, une fille avait été placée dans un couvent par sa mere qui veut être libre, pour y recevoir une éducation rarement faite pour celles qui, au sortir de cette retraite, doivent vivre dans le monde & devenir épouses & meres : alors, je le demande, quelles mœurs se formeraient dans l'intérieur de familles si peu unies, ou si mal réglées ? Y connaîtrait-on les douceurs de la plus tendre des liaisons, & le plaisir si satisfaisant de préparer de bons citoyens pour l'état ?

**C'EST** donc par les mœurs privées, suite de l'éducation, que se forme le caractère national, qui contribue toujours essentiellement au bonheur ou au malheur de l'état.

Ce caractère est, selon l'expression d'un philosophe, la différente manière d'être & de paraître d'un peuple par rapport à l'autre. Ce caractère ne fait pas la vertu ni le vice, mais il les modifie : il est aux âmes ce que la vérité des traits est aux visages. Le caractère d'une nation indique par conséquent le genre d'éducation reçue, comme les physionomies distinguent les individus d'une famille : une fois formé dans la jeunesse, quelquefois dès l'enfance, il est en quelque sorte indélébile. Il forme les mœurs de l'homme & celles de la nation. Dès que l'éducation présentera également à tous un certain nombre d'objets, d'usages, d'exemples, d'abus, il en résultera nécessairement une impression uniforme, qui produira une ressemblance d'idées, de sentimens, de goût; de cette conformité naîtra l'esprit & le caractère national. Il importe par là même à tout état, que les pères sages forment le caractère de leurs enfans selon leur situation, leur vocation, les lieux où ils doivent vivre, la place qu'ils doivent probablement occuper un jour, & selon la nature du gouvernement auquel ils sont soumis.

Mais les mœurs intérieures des familles une fois dépravées, pliées d'un mauvais côté, donneront un degré d'activité aux passions qui ont le plus besoin d'être réprimées, &

étoufferont celles qui bien dirigées auraient le plus contribué à la félicité publique, en préparant un heureux caractère national.

Si par l'éducation, peres imprudens, vous avez laissé affaiblir dans le cœur de vos enfans les vertus privées, la frugalité par la mollesse, la diligence par la dissipation, la modestie par le luxe, l'amour de l'ordre par la négligence des petits devoirs, l'union de la famille par des préférences, la subordination par l'indocilité, le respect pour l'âge par les inattentions ou le mépris pour la vieillesse, le caractère est malheureusement contracté; il peut être déguisé ou contraint, jamais détruit. On le portera dans la société; il influera par-tout; & l'homme ainsi constitué, sera incapable de soutenir les vertus sociales, parce que vous en avez détruit le germe, & parce qu'il y a entr'elles une sorte de filiation ou de chaîne que vous avez rompue: car ce sont les vertus les plus simples, qui, servant de préparation à la grandeur d'ame, produisent les vertus les plus éclatantes. De qui sera donc composée la société, lorsque la jeunesse, avec ce caractère, s'y répandra, en remplira les places, appelée à commander, ou à obéir? Réponse hélas, aussi vraie qu'affligante! Elle sera composée d'êtres inutiles ou dangereux, froids ou indifférens pour les autres; rapportant tout aux

sens , ou au bien-être personnel ; concentrant tout en eux , famille , société , patrie.

( *La suite au Journal prochain.* )

II. *Lettres de Sophie , ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

L E T T R E X X X I.

*Sophie à madame E.*

J'AI aujourd'hui un grand nombre d'observations à vous communiquer , mais je veux commencer par un récit. Il faut que je vous raconte l'événement le plus singulier qui me soit arrivé dans tout mon voyage.

Lorsque la servante de Julie portait à la poste la lettre que celle-ci écrivait à son ami , j'eus la curiosité de regarder son adresse. Je vis le nom de M. Lefs à Varsovie. Je fus aussi savante qu'auparavant , & la lettre partit. — Le soir Julie me railla sur ma curiosité ; & comme je ne cherchai point à déguiser cette faiblesse : “ *Eh bien , me dit-elle , je veux récompenser votre candeur , en vous racontant beaucoup de choses de mon ami , car il ne m'est que cela ( & elle dit vrai ).* ” Elle tint parole , & je vis avec étonnement qu'il est impossible qu'elle parle d'un autre que de M. Rare. Je fis les questions les plus captieuses , &

& je parvins au plus haut degré de certitude ; il ne me manquait plus que de reconnaître son écriture. Elle m'en montra. Ma chère maman, M. Rare & M. Lefa font une seule & même personne. Par bonheur, Julie me quitta dès que j'eus fait cette découverte ; elle ne vit pas la vive émotion dont j'étais agitée. Peut-être vous dirai-je encore quelque chose sur ce sujet. — Je fus invitée hier avec mes deux amies d'aller au jardin de madame R\*\*. Comme madame Vanberg accepta sans nous consulter, & sans faire une mention particulière de Julie, je n'eus pas beaucoup de peine à me déterminer. Je fis une toilette bien soignée. — J'avoue que ce fut pour braver en quelque sorte madame R\*\*. Julie choisit une robe très-simple, qui la paraît mieux que les plus beaux ajustemens. Hortense était plus que magnifique ; mais un air de méchanceté la rendait insupportable. Un capitaine de vaisseau Français vint nous prendre dans un carrosse de remise ; l'oncle était aussi avec nous.

En sortant de la chambre pour monter en carrosse, madame Vanberg dit tout bas à Julie, assez haut pour que je pusse l'entendre : *J'espère que vous ne comptez pas de venir avec nous.* — Que l'on dise ce que l'on voudra ; ce procédé n'est pas d'une mère, il me parut dur — ignoble — irritant. Elle fut

payée sur la minute. Julie prit son sac à ouvrage & son éventail, que sa femme-de-chambre allait mettre dans le carrosse; elle baisa respectueusement la main de sa mère, & reprit le chemin de son appartement. C'aurait été faire plaisir aux spectateurs de témoigner du mécontentement & de l'humeur. Je me trompe fort, ou la maman espérait cette joie. Je crois que la plupart des parens sont flattés d'étaler le pouvoir que la nature leur donne sur leurs enfans; autrement ils seraient assez sages, pour ne pas laisser appercevoir qu'ils font attention à leurs caprices, ou à leur méchanceté. — Dès qu'un enfant a fait cette découverte, il ne manque pas de se venger dans l'occasion, en cherchant à fâcher ses parens par les bouderies les plus amères. — Un enfant capricieux & méchant ne veut pas manger ce qu'on lui présente, on lui donne une assiette & rien dessus, cela est à merveille; mais on se plaint hautement devant lui de ses caprices, c'est précisément ce qu'il desire. Pour moi, je ne ferai jamais une pareille faute. Dès qu'un trait d'opiniâtreté sera puni par ses suites même, comme la privation d'un diner, le chagrin de rester à la maison, &c. je ne laisserai jamais supposer qu'il peut avoir assez d'importance pour m'offenser. Mais dans un moment où je serai contente de l'enfant, je lui peindrai l'opiniâtreté & la

bouderie comnie un vice qui ne se trouve que chez des enfans tout-à-fait stupides & mal élevés.

J'ai encore une dissertation au bout de ma plume ; mais il me semble que nous sommes depuis assez long-tems à la portiere. Nous nous assimes. Hortense occupa la premiere place ; elle s'y étalait avec orgueil ; lorsque son oncle lui ordonna de me la céder — premiere mortification ! Je m'assis bien vite , en me resserrant le plus qu'il me fut possible — autre mortification !

Je plains de tout mon cœur M. Malgré — c'est le nom du capitaine. Je parierais mille contre un qu'il est amoureux d'Hortense ; & il n'est pas moins certain qu'elle le renverrait avec le mépris le plus outrageant , s'il était assez hardi pour se déclarer. Cependant l'oncle , qui badine sans beaucoup de façons , montre assez qu'il ne lui ferait pas contraire. *N'allez pas vous imaginer* , dit-il en lui frappant sur l'épaule , car il vit avec cet étranger dans la plus intime familiarité , *que vous avez ici le choix auprès de cette belle* , en me regardant ; *vous iriez sur mes brisées. Pour celle-ci, la place est vacante. Si l'une peut m'aimer & qu'elle daigne accepter les trois quarts de ma fortune* , j'offrirai volontiers à l'autre cinq mille écus pour le présent de noces. Il dit cela en hollandais. Je ne pus pas comprendre

la réponse de M. Malgré ; mais il s'inclina profondément, il rougit, & ses yeux ne me permettent pas de douter que son cœur ne coure à sa perte. Je voudrais qu'on dit à un amant, dont les espérances sont incertaines & douteuses, ce que l'on écrivait à un auteur courant chez l'imprimeur son manuscrit à la main :

Dans la lice où tu vas courir ,  
 Songé un peu ce que tu hasardes ;  
 Tu vas également offrir

Et ton front aux lauriers, & ton nez aux hasardes.

Que ne puis-je vous peindre cet oncle tel qu'il est ! Mais vous avez le talent de saisir le ton d'un récit. Ce trait vous donnera une idée bien naturelle de cet homme. On parlait de voleurs. *J'étais occupé à écrire, dit-il, pendant la foire de Leipzig : une petite glace se trouvait par hasard placée devant moi. En tapinois comme mon chat, un filou adroit se glisse dans ma chambre. Le drôle me voyait bien ; mais le miroir était hors de sa vue. Il s'avance doucement vers ma table à thé. Je ne perdais pas un de ses mouvemens, Que va-t-il faire, disais-je en moi-même, mais sans bouger, continuant bravement à écrire ? -- Dans l'instant il met la main sur une jatte d'argent. Hé, criai-je sans quitter la plume, laissez-moi cela, camarade. --*

*Oui, monsieur, dit-il; & il s'en va. —* Lisez ce trait aussi comiquement que vous pourrez, & vous aurez le personnage sous les yeux.

## L E T T R E X X X I I .

*La même à la même.*

NOUS arrivâmes chez madame R\*\*. Elle était sous les armes, comme ces hommes que l'on nomme des héros se préparent à une grande aventure. Sa poitrine ( si je connaissais une couleur plus insupportable, dont le nom fût plus déplaisant ! il est vrai que le mot ne dit pas tout, quoiqu'il dise beaucoup ) sa poitrine couleur isabelle, était entièrement découverte, au point qu'elle était obligée de remonter à tout moment sa robe sur ses épaules. Le rouge donnait à sa peau la même couleur que le relieur donne à un livre qu'il veut marbrer. M. Malgré, en la voyant, dit à son ami : *Il faut que rien n'ait voulu tenir sur ces lèvres violettes. Oh, répliqua celui-ci, une revendeuse à la toilette peut trouver du remède à ce mal ; mais il faudrait arranger des ressorts dans ces joues applaties, & appliquer des astringens sur ces lèvres boursoufflées. —* Si madame R\*\* avait su prévoir que la compagnie ferait toutes ces réflexions, la main aurait dû lui trembler en

maniant le pinceau. Je crois qu'elle a remarqué qu'on se moquait d'elle. Si cela est, il doit lui être d'autant plus amer de n'avoir que de la honte d'une chose dont elle avait la folie d'espérer une sorte de gloire. Et Hortense ... le croiriez-vous ? Hortense semblait se réjouir, en voyant cette femme dont elle parle comme de son amie, exposée au ridicule. Chaque chose a son bon & son mauvais côté ; mais le caractère — en vérité, il ferait beau qu'il fût toujours uniforme.

Je dois encore remarquer que la jeune R\*\* était couverte jusqu'au menton. — Sans doute que sa mère avait craint le contraste.

La compagnie fut augmentée d'un officier. Je ne veux pas vous dire ce qui montrait que madame R\*\* était parée pour lui. *Comment peut-on, dit M. Malgré, avoir un si mauvais goût ? — (Il ne fait pas que j'ai souvent fait la même réflexion à propos de son inclination pour Hortense.) Oh, que si,* reprit M. Puf ; *dès qu'il y a de l'argent à gagner, ces messieurs ferment les yeux.* — Si Hortense dit vrai, son oncle ne se trompe pas. Madame R\*\* doit avoir payé deux baisers par un présent que son amie détaillait pièce à pièce.

On allait se mettre à table, lorsque la dame du logis s'aperçut que M. Schulz n'était pas encore venu. *Eh bien, dit-elle, s'il ne veut*

*pas venir, il jeûnera.* En s'adressant à Hortense : *Faites-moi souvenir, je vous prie, de lui demander où il est allé se fourrer hier.*

Quoi, il ne vint pas dîner, demanda celle-ci d'un air d'étonnement ? Je ne fais comment on peut pour un rien employer le ton, l'air & les discours que l'on prendrait pour les objets les plus graves ? Comment cette sottise n'a-t-elle point encore de nom en notre langue, quoiqu'elle caractérise assez ordinairement les femmes qui ont reçu une mauvaise éducation. Richardson corrige plusieurs petits défauts des femmes ; celui-ci mérite une censure particulière, soit qu'il se montre dans le geste, soit qu'il paraît dans le ton. Je demandai malignement à Hortense, *si elle trouvait cela si terrible.* Souvent lorsqu'elle prend le ton le plus lamentable pour dire des choses indifférentes, je lui demande si elle se trouve mal. Dernièrement elle parlait avec ce ton pleureur, & au même instant une poule qui allait pondre, se fit entendre sous sa fenêtre : *Hortense, lui dit son oncle, voilà quelqu'un qui demande à te parler.* — Dites-moi si l'on peut rien entendre de plus déplaisant que ce ton.

Hortense n'était pas encore consolée de ce que M. Schulz n'avait pas dîné hier, lorsqu'on vit venir le long de la grande allée un cavalier en habit blanc, bordé d'un double

galon d'or étroit, une veste riche, des bas de soie blanche, des boucles de brillans, escarpins de Paris, manchettes brodées, postillon d'amour, épée d'or, chapeau bas, suivi d'un domestique très-bien mis. Je vis, à l'étonnement d'Hortense, qu'elle l'avait reconnu; elle eut la malice de laisser à son amie une confusion qu'elle aurait pu lui épargner. *Bon Dieu, qui est ceci?* s'écria madame R\*\*; & comme elle ne voit pas de loin, elle se hâta d'aller au-devant de l'inconnu d'un air gracieux & solennel. Jugez de sa surprise, quand elle le reconnut à sa voix — c'était M. Schulz en personne.

## L E T T R E X X X I I I.

*Suite.*

JE crois. — Mais je me souviens que je veux raconter.

« Hé, M. Schulz, dit madame R\*\* dans le plus grand désordre, je ne vous avais pas reconnu. »

« J'en suis fort étonné; car jusqu'ici vous avez deviné mes affaires les plus secrètes. »

« Oui; mais qui vous attendait dans cet équipage? »

Il sourit d'un air méprisant, & il se tourna vers la compagnie. Hortense qui, lorsqu'il le saluait humblement, ne daignait pas l'ho-

honoré du moindre signe, lui fit une profonde révérence. --- Quelle folie d'estimer l'ouvrage du tailleur plutôt que la personne ! --- On voit un habit usé, & on n'y fait point d'attention --- mais tout le monde s'incline devant un habit neuf placé sur les mêmes épaules. J'ai connu un pauvre homme que personne ne daignait regarder, ou ne regardait qu'avec dédain. Cet homme revint avec beaucoup d'argent & une charge de commissaire des vivres --- tout le monde fit honneur à son habit doré. --- Se prosterner devant du foin & de l'avoine, quelle honte ! Mais ce qui est plus insupportable, c'est que les riches marquent plus d'égards pour les riches que pour les autres. Faut-il croire que telle est l'organisation de notre machine ? Je sens moi-même mes genoux se plier, quand il m'arrive de rencontrer un habit riche.

“ Non, dit madame R\*\* toujours avec le même embarras, dans un pareil équipage je ne vous aurais point soupçonné, M. Schulz. „

“ Je l'aurais cru, quand vous ne l'auriez pas dit & répété. Votre mépris m'a assez montré jusqu'à présent, que vous n'imaginiez pas que je pusse jamais me rencontrer dans des circonstances plus favorables. Vous avez douté si vous deviez avoir pour moi les égards dus à un mendiant, en tant qu'il est un homme. „

“ Hé, mon cher monsieur Schulz, dit la dame dans la plus grande confusion, oublions tout cela. „

“ Je ne fais, madame, si vous pourrez l'oublier. Tant que Fritz ( l'enfant n'était pas avec nous ) se gardera de marcher sur vos traces --- & j'espère qu'il s'en gardera toute sa vie, il est impossible que vous m'oubliez. „

“ Bien, dit tout bas Hortense à M. Malgré, fort bien ! Je voudrais qu'il lui en donnât encore davantage. „ L'oncle avait un air équivoque. L'officier semblait prendre plaisir à la confusion de la dame ; & cependant c'est le tenant. Son mari n'était pas présent.

“ Ne vous fâchez pas si fort, mon cher M. Schulz. Qu'est-ce donc que j'ai pu vous faire de si offensant ? „

“ Il faudrait que j'eusse de vous aussi mauvaise opinion que vous avez de moi, ou que je ne vous supposasse aucun sentiment, si je répondais à cette question. „

Elle ne savait que dire. “ Avez-vous reçu des lettres de monsieur votre pere ? „

Oui : je lui écrivis la même semaine où vous promîtes de me donner un repas par jour pour vingt-quatre leçons. ( Depuis on ne lui a donné que quatre repas pour trente leçons. ) Il prend la liberté de vous remettre cette lettre & ce paquet.

« Hé ! Et sur-le-champ elle prit des mains du valet une boîte qui contenait une coëffure de Berlin , valant au moins trente écus. Et suivant la mauvaise habitude qu'ont beaucoup de gens , elle se mit à lire haut.

\* \* \*

« La bonté toute particuliere que vous avez témoignée pour mon fils , exige de moi la plus vive reconnaissance.... »

« O , monsieur votre pere est trop honnête.... »

« C'est qu'il est mal informé. »

Nous lisons le reste une autre fois ( en examinant la coëffure ) « Eh , mais cela vaut plus que tout ce que vous avez pu manger dans notre maison. »

« J'en suis charmé : car j'avoue , madame , que je ne voudrais pas vous avoir des obligations. Au fond , je ne vous en eus jamais ; mais j'ai souffert de l'idée que vous avez pu le croire jusqu'à présent. Je n'aurais pu me rappeler mon séjour à Königsberg , qu'avec une extrême amertume , si vous n'aviez changé d'opinion , en même tems que les circonstances de mon pere sont devenues plus favorables. »

« Ah , vous êtes beaucoup trop fâché contre moi ! Mettons-nous à table. »

« Pour ma part , je vous rends grâces ; je suis venu uniquement pour vous remettre la

lettre de mon père. „ Il voulait se retirer. Elle le pria de rester, mais il s'en défendit sérieusement. Et comme la dame continuait ses instances : “ J'obéirai, dit-il, afin que vos valets ne me ferment pas encore une fois le passage. „

Nous nous assimes; il prit sa place ordinaire, sur une petite chaise, entre moi & M. Malgré.

“ Frédéric, êtes-vous fou? Quel siège donnez-vous là? „

“ C'est toujours le même, madame, „ dit M. Schulz ironiquement. Le domestique était sorti, la jeune demoiselle se hâta d'enlever une petite serviette & un gobelet d'étain, pour lui donner un verre & une serviette fine.

“ O mademoiselle, vous me donnerez de l'orgueil! Vous agissez avec moi comme avec les autres hommes? Je suis cependant toujours le même. „

La dame du logis quitta la place qu'elle avait choisie vis-à-vis de lui, sans doute parce qu'elle craignait de rencontrer ses yeux. Pendant le dîner il ne se passa rien, madame R\*\* ne s'entretint qu'avec l'oncle. Je fus charmée que M. Schulz ne m'adressât point la parole. Quelques-uns de ses regards m'avaient fait craindre qu'il ne m'eût reconnue pour sa bienfaitrice.

En sortant de table, on apporta le café. M. Schulz prit son épée: on le redoutait trop, pour que personne entreprît de lui faire violence. "Fritz doit être au logis, dit-il. Je vais lui donner leçon; mais je vous prie de m'excuser, si je vous annonce que ce sera la dernière. Cette lettre de change, qui vous semblait si ridicule, est arrivée à la fin. Je vous remercie de m'avoir confié cet enfant. C'est la seule chose dont je vous aie obligation. — D'ailleurs vous m'avez outragé de la manière la plus sensible. Si je vous le dis en vous quittant, ce n'est pas que je sois en colère. Je ne fus jamais blessé d'un manque de délicatesse, qui distingue les personnes d'un certain rang; mais je n'ai pas voulu être tout-à-fait philosophe: peut-être auriez-vous été tentée de jouer les autres scènes de cette pièce avec quelque autre étudiant malheureux, si du moins-il est possible de rendre la pièce plus complète.... „

La dame ne put pas y tenir plus long-tems; je vis le feu lui monter au visage. Elle voulait l'interrompre... & c'est dans ce moment qu'Hortense eut la malice de lui rappeler ce qu'elle voulait favoir ... *ou il était allé se fourrer le jour précédent.*

Elle ne fut alors à qui des deux répondre. Je ne l'aime pas; mais elle me faisait pitié. Une personne qui sent sans aucun remords,

qu'elle est coupable , & qui cependant n'ose pas braver son ennemi , joue un rôle qui ne saurait être plus humiliant. Elle se mordait la langue , elle touffait , elle tirait son mouchoir , elle faisait des révérences moitié ironiques & moitié humbles , elle frappait du pied. M. Schulz s'inclinant à demi , la regardait fixement. Ses discours n'avaient aucune fuite. Dans l'extrême confusion où elle était , elle n'a ni assez de génie ni assez de présence d'esprit pour se tirer d'un si cruel embarras. Enfin un torrent de larmes se fit jour avec violence. " Permettez , M. Schulz . . . mais il faut que je vous dise . . . à présent M. Schulz . . . à présent c'est assez , M. Schulz . . . "

" Oui , mais seulement à présent. „ En se tournant vers la compagnie : " Excusez-moi , mes dames , excusez-moi , messieurs , si j'ai été obligé de parler comme je l'ai fait en votre présence ; je le devais à mon successeur , qui que ce puisse être. Il est des corrections qu'on ne peut pas donner utilement entre quatre yeux. „ Là-dessus il fit une profonde révérence , & il entra dans une allée de traverse.

" Voilà un malheureux brutal , s'écria madame R\*\* en hurlant de toutes ses forces. „

Je voudrais ajouter mes observations , mais la poste me presse. Adieu , ma chère maman. C'est demain que j'attends mon frère.

SOPHIE.

---

III. *Traduction de l'ode d'Horace : Non semper imbres, &c. A Valgius.*

« TOUJOURS la mer n'est pas en bute  
 » Aux ravages des aquilons ;  
 » Toujours les torrens par leur chute  
 » Ne désolent pas les vallons (\*).  
 Sans cesse une glace immobile  
 N'engourdit pas le sein stérile  
 De nos rivages attristés ;  
 Et par des vents infatigables ,  
 Des montagnes inhabitables  
 Les pins ne sont point tourmentés.

Toi seul , des crépes les plus sombres  
 Incessamment enveloppé ,  
 Redemandes sans cesse aux ombres  
 L'ami que la mort a frappé.  
 Répétant ses plaintes funebres ,  
 Ta douleur depuis les ténèbres  
 Jusqu'à l'aurore te poursuit ;  
 Et depuis l'éclat de l'aurore  
 Ta douleur te poursuit encore

---

(\* ) Les quatre premiers vers sont de Rousseau.

Jusqu'aux ténèbres de la nuit.

Et qu'on vit-on la mort cruelle  
 D'un fils aimable & d'un héros,  
 Dans une douleur éternelle  
 Plonger le vieillard de Pilos ?  
 Et lorsque du jeune Troile  
 L'impitoyable fils d'Achille  
 Trancha les jours infortunés,  
 Vit-on son déplorable pere,  
 Vit-on sa déplorable mere,  
 Toujours aux pleurs abandonnés ?

Qu'entends-je ? aux sommets du Niphate  
 Déjà nos drapeaux sont plantés ;  
 Déjà du Tigre & de l'Euphrate  
 Les flots superbes sont domptés.  
 Les Gélons, tribus vagabondes,  
 Dans leurs solitudes profondes,  
 D'Auguste ont reconnu les loix.  
 Ami, dans ces jours de victoire,  
 Laisse tes pleurs, songe à la gloire,  
 Et chante avec nous ses exploits.

*Mon portrait.*

Sur un tendre amant viens régner,

Aime-moi,

Aime-moi, charmante bergere.  
Je ne suis point à dédaigner ;  
Tu me vois d'un œil trop sévère.

Je suis un berger sans détour ,  
Qui croit encor à l'innocence ,  
Qui vivrait ençor , sans l'amour ,  
Dans une paisible ignorance.

J'étais né pour le siecle d'or.  
Mon cœur est bon , mon ame est pure ;  
L'art ne m'approche point encor ;  
Je fors des mains de la nature.

Aussi simple que les agneaux ,  
Plus que ton chien je suis fidelle.  
Chaque berger de nos hameaux  
Me compare à la tourterelle.

Je suis le moins beau du canton ;  
Mais il n'en est pas de plus tendre :  
Hier je fis une chançon  
Que plus d'un amant veut apprendre.

Je n'ai ni trésors ni grandeur ;  
Des vertus sont mon héritage.  
Le ciel ne m'a donné qu'un cœur :

## 82 JOURNAL HELVÉTIQUE.

Aimer , voilà tout mon partage.

La paix regne dans mon réduit ,  
Et c'est le chaume qui me couvre :  
Jamais chez moi n'entre le bruit ;  
A l'amour seul ma porte s'ouvre.

Mon lit est parfemé de fleurs ;  
A son chevet pend ma musette :  
La nuit , dans des songes flatteurs ,  
C'est ton nom seul que je répète.

Un pain plus blanc que la toison  
De ma brebis la plus chérie ,  
Quelques fruits mûrs de la saison ,  
Voilà le soutien de ma vie.

Un lait pur , un miel aussi doux  
Que l'haleine d'une bergère ,  
De mes repas rendraient jaloux  
Les plus grands princes de la terre :

Mais plus qu'eux je serais heureux ,  
Si tu m'accordais ta visite.  
Qu'êtes-vous, châteaux orgueilleux ,  
Près d'un chalet qu'amour habite ?

Ainsi , sur le déclin du jour ,

Soupirait le tendre Philene ;  
 Il fut entendu de l'amour ,  
 Et devint cher à son Héléne.

---

IV. *Les Noix. Conte.*

GENTIL Colin , pastoureau tout jeunet ,  
 Et gente Alix , pastourelle jeunette ,  
 Ensemble assis au coin d'un jardinet ,  
 Dessous gazon planterent noix seulette.  
 Par chaque aurore icel couple venait  
 Audit endroit pour voir noix grandelette ;  
 Mais , las ! noyer jà poignait sur l'herbette ,  
 Qu'amour chez eux pas encor né poignait.  
 ( Tels rendez-vous , à part moi , leur regrette. )  
 Advint pourtant que par destin heureux ,  
 Pour un long tems Colin quitta village ,  
 Et que revint du noyer desireux ,  
 Mais bien d'Alexis desireux davantage.  
 Or donc à point la trouva qui rêvait  
 Auprès noyer dont était grand fouillage.  
 Alix sourit , voyant léger duvet  
 Qui de Colin couvrait alors visage :  
 En devisant s'affirent tour à tour ;  
 Noyer touffu les garantit peut-être

Des feux lancés ès mains du dieu du jour ,  
 Mais non des feux que lançait dieu plus traître ;  
 Car, sans mentir , mouraient tous deux d'amour ,  
 Dessous noyer qu'avaient tous deux fait naitre .

Alix lui fit : voudrais nid d'oifelets. »

Jà sur noyer , Colin , entre deux branches ,  
 Saisit corbeaux pouffans cris aigrelets ,  
 Et de longs becs lui tirant courtes manches .

Quand fut en-bas , Colin desira noix ,  
 A celle fin qu'Alix moult complaisante ,  
 Pour empêcher que ne montât deux fois ,  
 Sur l'arbre aussi courût risques d'amante .

Beau lui fit voir svelte Alix y monter ; —  
 Mais , le savez , ce n'est tout de noix prendre ;  
 Et comme après noix faut en-bas porter ,  
 Beau lui fit voir svelte Alix en descendre .  
 Pied lui faillit , si que tomba : parquoi  
 Et noix & nid prirent échec extrême .

Alix de rire , en disant : “ toi que j'aime ,  
 » Tout est au diable , & suis seulette à toi . »  
 Colin reprit : “ te chéris tant , bergere ,  
 » Que sans témoins veux ici te donner  
 » Tant de baisers que noix font là par terre ;  
 » Ta chute ainsi pourra me pardonner . »  
 Alix rougit de rougeur qui décore ,

Puis au noyer sus grimpe en tapinois ,  
 Pour que Colin ne comptât trop de noix.  
 Je faux. C'était pour en abatre encore.

Par M. AUGUSTE.

V. *Vers à l'occasion du séjour de l'Empereur  
 à Paris.*

PARIS s'enorgueillit d'avoir eu pour vainqueur  
 Le héros qui subjugua Rome.  
 Il s'applaudit aussi d'avoir vu le grand homme  
 Qui du nord étonné fut le législateur.

Mais quelle époque dans l'histoire !  
 Affable & bienfaisant , l'héritier des Césars ,  
 Confondu parmi nous , se dérobe à sa gloire ,  
 Et se cache en nos murs pour y chercher les arts.

VI. *Lettre de M. de Voltaire , à un gazetier  
 qui avait assuré que M. de Voltaire avait  
 été obligé de quitter Ferney.*

JE vois, monsieur, par la lettre dont vous  
 m'honorez, que je suis présentement comme  
 le Bikerstaff de Londres, à qui le docteur  
 Swift & le docteur Arbuthnot prouverent  
 qu'il était mort. Il eut beau déclarer dans les  
 papiers publics qu'il n'en était rien, que

c'était une calomnie de ses ennemis, & qu'il se portait à merveille : on lui démontra qu'il était absolument mort, que trois gazettes des Torys & trois des Whigts l'avaient dit expressement, que quand deux partis acharnés l'un contre l'autre affirmaient la même chose, il était clair qu'ils affirmaient la vérité ; qu'il y avait six témoins contre lui, & qu'il n'avait pour lui qu'un seul témoignage, lequel n'était d'aucun poids. Enfin le pauvre docteur eut beau faire, il fut convaincu d'être mort ; on tendit sa porte de noir, & on vint pour l'enterrer. Si vous voulez m'enterrer, monsieur, vous êtes bien le maître. J'ai 74 ans, je suis fort maigre, & il suffira de deux petits garçons pour me porter dans mon tombeau que j'ai fait bâtir dans le cimetière de mon église. Vous ferez quitte encore de faire prier Dieu pour moi, attendu que dans votre communion on ne prie point pour les morts. Mais moi, je prierai Dieu pour la conversion de votre correspondant, qui veut que je sois en deux endroits à la fois : ce qui n'est jamais arrivé qu'à S. François Xavier, & ce qui paraît impossible à plusieurs honnêtes gens. J'ai l'honneur d'être pour le peu de tems qui me reste encore à vivre,

Monsieur, votre très-humble & obéissant  
serviteur, DE VOLTAIRE.

VII. *L'Ignito.*

. . . . *humor & in genas*

*Furtim labitur arguens*

*Quam lentis penitus macerer ignibus.*

HOR. I. od. XIII.

ELANCE-TOI, ô mon ame ! dans les régions enchantées de l'imagination : ce n'est que là où réside le bonheur. Jette un voile épais sur tous ces hommes qui t'entourent ; qu'ils disparaissent pour un instant à tes regards. Cherche un ami. . . Un ami ! A ce nom sacré mon cœur tressaille. . . Existe-t-il? . . . Se faire aimer de moi, s'en faire aimer au point de me faire oublier l'univers, m'aimer comme je saurais aimer ! . . . Viens, si tu existes, viens ! Juan-Fernandez nous tend les bras ; Tinian nous appelle : choisis ; mais loin des hommes ! oh ! loin des hommes, qui ont si souvent déchiré mon cœur ! c'est sur le désert que l'arbre de la félicité répand son ombre délicieuse ; c'est le désert qu'il couvre de ses rameaux. . . O touchante volupté ! d'errer avec toi le long du rivage fleuri ! de compter, en t'appuyant sur mon sein palpitant, les vagues qui viendraient se briser à nos pieds ! O quelle douceur d'entendre les vents mugir autour de la cabane que nos mains auraient élevée, embellie & couronnée d'ar-

bres touffus ! Le soleil se levera ; il s'avancera précédé par des torrens de lumière : le soleil se couchera , environné de nuages de feu : le doux éclat de la paisible lune versera la sérénité sur les prairies ; & nous , une joie pure nous remplit sans cesse de nouveaux transports : nous voyons la nature ; nous la voyons ensemble ! . . . Mais que vois - je ? oui ! ils sourient avec pitié de mon délire : Hommes indignes ! hommes trop petits pour aimer ! laissez - moi m'égarer : d'un vol rapide mon ame fuit loin de vous , êtres incapables d'amitié ! . . . J'entends ! vous aimez : profanes ! taisez-vous : fait-il aimer , fait-il seulement ce que c'est qu'aimer , celui dont la solitude n'a pas dilaté le cœur ? C'est elle qui prépare les voies à la brûlante amitié ; c'est elle qui vuide le cœur ; elle en arrache cette multitude chérie de riens avilissans qui le rétrécissent : c'est elle qui nourrit puissamment la généreuse sensibilité , qui , comblant l'ame d'énergie , y allume ce feu dont je suis consumé . . . ô amitié ! . . . non : il n'existe point : il n'existe point ! . . . Cieux ! versez sur la terre une féconde rosée ; & toi , terre ! fais germer de ton sein celui sur le cœur duquel mon cœur pourra se reposer ! Les hommes . . . quoi ! ils ne rougissent point de le nommer ami , celui qu'ils ne sauraient estimer profondément , celui dont ils savent se passer , celui

devant qui leur ame n'ose s'épancher toute entiere , celui qui ne leur tiendrait pas lieu de l'univers ? Quoi, les femmes ne rougissent point de lui donner le nom sacré d'amant , à celui avec qui un aride désert ne ferait pas le ciel pour elles ? Gens du monde ! un goût léger, tel qu'une vapeur passagere , est produit en vous par le hasard ; des intérêts communs, des plaisirs communs épaississent cette vapeur : & vous l'appellez amitié... sainte amitié ! Ils disent sans transports : " j'ai un ami !... „ Il est mort, celui que tu appellais ton ami : & il est encore une joie folle pour toi ! & ton ame s'épanouit encore aux rayons de la gaité !... Oh ! où est-il , où est-il , celui que j'aime sans le connaître , celui que je puis préférer à tout , celui qui peut me préférer à tout ?... Il n'est point !... comment peux-tu nous juger, me dit le frivole insecte qui voltige dans le tourbillon du monde ? tu nous fuis... Un voyageur est jeté sur une plage inconnue par les vagues orageuses , qui ont fracassé son vaisseau : il pleurait, penché sur le sable du rivage ; son ame flétrie semblait avoir abandonné son corps enseveli dans l'abattement : un roc est suspendu au-dessus de sa tête : un feu s'y allume ; il le voit étinceler dans l'affreuse obscurité. Enhardi par le malheur, il s'avance à cette pâle lueur , il approche de la flamme

pétillante : il voit , ô terreur ! ... des sauvages dans un horrible festin ; ils favourent avec une détestable gaité la chair de leurs semblables ; pour assouvir leur odieuse faim , les monstres portent à leur bouche sanglante des membres pantelans. Quelques - unes de ces bêtes féroces courent sur lui & le poursuivent avec acharnement : à peine peut-il , en fuyant dans une forêt obscure , se soustraire à leur rage effrénée. Répondez , gens du monde ! ne dira-t-il pas en frémissant : “ c’est un peuple de sauvages... „ Et vous , hommes froids & cruels ! vous qui rassemblez vos vices & vos petiteesses chaque jour , & qui donnez le titre de bizarre à l’ami de l’humanité qui fuit vos sociétés empoisonnées ... poison trop doux ! ... faut-il vous fréquenter pour vous connaître ?... Il faut vous connaître pour vous éviter... Un ami ! oh , ce phénomène irait s’enfouir dans vos cercles ! l’esprit , le goût qui y dominant ne l’en auraient pas banni ! il entendrait , sans s’exiler loin de vous , ces discours fous & insensés , ces railleries froides , ces méprisables plaisanteries , qui contrastent si bien avec le sentiment !... Ah ! s’il est parmi vous un être qui vous méprise , & qui ne vous fréquente qu’en gémissant sous le faix des bienfaisances ; un être qui ne vous aime que par devoir , que vous n’estimez que par contrainte , qui soit ridicule à

vos yeux par sa naïve & scrupuleuse simplicité, qui vous ait fermé son cœur sensible : ... oui, je l'adore. . . Chimérique comtesse ! pur être de raison ! si tu avais existé, Sans-pair eût été heureux : & l'homme sensible l'est-il jamais ?... Va : fui, idée séductrice ! laisse-moi à l'indifférence, brûler pour une chimère ! ... délicieux égaremens ! songe enchanteur ! s'il ne devait pas finir ... que du moins je sois heureux, tandis que mon imagination vous forge !... Fantômes charmans ! que ne puis-je me persuader que vous pouvez exister !... Non : songes de bonheur ! je ne vous verrai point réalisés : mais mon cœur est à vous, oui, il est à vous... Ne rient-ils pas du tumulte de mes idées ? Les voilà, ces êtres qui se disent sensibles !... O si la langue était le siège du sentiment ! mais il a son trône dans le cœur : c'est du fond d'un cœur paisible qu'il étend son sceptre d'or ou de fer sur toute l'ame ; c'est de là qu'il dirige toute la conduite de la vie, actions, pensées & discours... Tu m'ouvres le sein d'un père, ô nature ! que cet asyle m'est cher ! ... il est mon ami, celui qui m'a donné le jour, cet ange du ciel toujours environné de la paisible sérénité qu'il verse sur moi : vertu divine, prix de l'assemblage des vertus, gage de la céleste félicité : son aile protectrice se repose sur l'auteur de mes jours... O colonne

de mon bonheur !... Mais s'il n'a pas tous mes goûts , si son ame émouffée par l'expérience n'est plus accessible à l'enthousiasme champêtre , si les frimats de l'âge substituant la raison à la sensibilité , il ne peut m'aimer autant que mon amour le mérite , si ... faux redoutable ! frappe - moi le premier.... Qui remplira l'immense capacité de ce cœur ? qui satisfera ce vaste besoin d'aimer ?... O vous , qui , créées pour être les compagnes adoucissantes de nos jours ! cœur barbare ! cesse de me tourmenter par cette idée enchantresse : compagnes fémillantes de l'homme léger , elles n'ont aucune profondeur de sentiment : tout glisse sur leur cœur gardé par une cohorte de froides petiteffes : trop vives , trop vaines , trop vuides pour sentir , elles ont abjuré la sérieuse raison. Que sentirait fortement & long - tems un être sans réflexion ?... Oh ! pourquoi trouvai-je quelquefois tant de délices dans le commerce de ces hommes ; dont la frivolité fait arracher le mépris du fond de mon cœur ? Pourquoi , dès que j'oublie un instant l'ennui que doivent leur causer les discours jamais épanouis de l'homme simple , qui , dédaignant & l'esprit & l'enjouement folâtre , ne veut être qu'ami de la vertu ; pourquoi , dès que ma sensibilité changeant à mes yeux les objets , me peint sur les visages l'attention , la réflé-

xion, l'intérêt, le sentiment à l'œil fixe & sérieux; pourquoi alors mon ame s'épanche-t-elle avec un si voluptueux attendrissement? O ma raison! pourquoi me laisses-tu oublier avec eux les chagrins dévorans qui m'absorbent, la mélancolie qui m'enveloppe? pourquoi ces étincelles de bonheur ... sinon pour appesantir encore plus sur moi le joug de l'insipide indifférence?... Il n'est pas bon que l'homme soit seul! O désolante vérité! pourquoi donc la sincérité & le sentiment font-ils exilés de dessus la face de la terre?... Exilés? oui; séduisante syrene! espérance! ne me flatte plus ... que de fois, aidée d'une imagination ardente, tu me laissas entrevoir dans le lointain la tendre amitié couronnée de fleurs, qui me liait d'une chaîne de myrte avec un ami: déjà mon cœur impatient s'élançait transporté au-devant du fantôme fugitif: ... trop déplorable réalité!... Non: je veux y renoncer: il n'est pas, celui qui a un cœur!... Hommes stériles! un étalage de paroles est tout leur cœur: attachés à trop de choses pour l'être fortement, s'ils aiment encore pour quelques semaines, ce n'est plus que par un instinct corporel, par un besoin impérieux des sens, par une ivresse passagère, que la brute éprouve comme eux: ... êtres froids & rampans! font-ils hommes?... Malheur! pour repousser tes fleches acérées, il

ne me reste donc plus de bouclier que la glacée indifférence ? La sensibilité cruelle ne fera qu'entasser les maux imaginaires sur les maux réels dont elle aiguîsra la pointe déjà si pénétrante... Insensé ! tourmenté par une tendresse vague & sans objet , je suis avec ardeur une chimere qui m'échappe à l'instant où je veux la saisir : toujours entouré de malignes vapeurs, couvert de nuages sombres... Dieux ! quelle nuit épaisse se répand en cet instant sur mon ame oppressée !... Existence ! heureux celui que le devoir armé de son sacré sceptre de fer , n'affujettit pas à ton empire tyrannique !... Il brise ses fers pesans, & se précipite sans frayeur dans l'im-pénétrable abyme de l'avenir... Que sert l'existence à celui qui ne peut remplir un cœur?... Vous le dites aussi , ô fils du néant & de l'abjecte dissipation ! le sentez - vous ? Oh ! si l'amitié était pour vous autre chose qu'un vain nom , la triste nécessité de porter les pesantes chaînes de la vie nous accablerait de tout son poids... Allez : ne me parlez jamais de la céleste amitié ; vous ne me comprendriez pas... Vivre ! eh qu'importe ? vivre ou mourir ; être riche ou pauvre ; savant ou ignorant ; issu du sang orgueilleux des monarques , ou fils de la vile poussière qu'on foule aux pieds ; entouré de splendeur , ou couvert d'une sombre obscurité : ... un ami ,

voilà ce qui distingue un homme d'un autre homme... Oh ! je renonce à en avoir un .... Qu'ai - je dit ? Pylade ! où es - tu ? voici ton Oreste... Moi ! je n'ai pas aimé ? vivre dans l'attendrissante solitude & ne pas aimer ! ... dites que je n'ai pas été aimé... Mélancolie ! ô toi , qui si souvent baignas mes joues de larmes brûlantes ! parle pour moi , réponds ; fille , compagne ou mere de la tendre & véhémentement affection ! & toi , pénible silence d'un cœur sensible ! ... ah ! trop souvent mon cœur s'échappa des mains de l'impuissante raison ... Hélas ! il la séduisit pour pallier ses ardens écarts : ... trop souvent il crut trouver un asyle dans un ami ; il fema de fleurs un riant avenir , qui ne devait jamais éclore pour lui.... La vigne débile rampe autour de l'arbusste qui doit lui servir d'appui ; le frêle lierre embrasse étroitement le chêne qui porte sa tête dans les cieux : l'infortuné , du sein de l'angoisse cruelle , s'élançe vers la consolante amitié ; il l'embrasse , la serre , s'y lie : c'est son unique appui ... & je n'aurais pas aimé ? moi , qui toujours couvert des profondes & ténébreuses horreurs de la rongéante affliction... Oh ! quel malheureux fait garder son cœur?... Attendri par la tristesse , peut - on voir sans agitation les traits de la douceur , ou la noble empreinte de l'auguste vertu ? Une fois ... ô charmant oubli ! couvre ce long instant de ton voile salutaire. Réveil

terrible des passions ! orages d'une affection impétueuse ! vous , qui avez amassé sur mon front tous les nuages de la douleur ! serait-ce à vous que je dois le feu de la vertu ? oh qu'il me consume à jamais !... Tour à tour jouet de mes semblables, victime de la pente douce qui me menait vers eux , je me suis acharné à les aimer.... O raison ! elles étaient endormies, les sentinelles que tu postes aux avenues du cœur : j'avais oublié qu'une ame étroite ne peut aimer... Funeste prévoyance, tardive & pénible qualité ! à peine l'expérience étayée du raisonnement ... quoi ! ne plus croire à l'amitié?.. O solitude, mere des émotions vives, mere du sentiment profond, mere de la douce & vertueuse mélancolie ! je me jette entre tes bras. Soyez mes amis, lugubre Young ! tendre Racine ! brûlant Rousseau ! honnête Richardson ! Et toi , calme ! calme desirable, qui nais de l'équilibre des passions!.. oh ! je ne cherche que la paix ; je ne soupire qu'après le repos... Un ami ! ce serait trop de félicité ... une amie ! oh ! le poids du bonheur m'accablerait ... où ferais-je ?... Mais au moins que je ne les voie pas massacrer le sentiment, l'effrayer par leurs railleries, l'écraser de leur gaie & frivole aménité ! que je ne les voie pas se décocher sans cesse des traits aiguës par l'esprit , loin de l'union... Non ; jamais !... Et toi , pere des hommes ! ami des mortels

mortels vertueux ! ... ah , mon ame se calme ! mon cœur bat avec moins d'émotion... tout est bien ; ... je vois naître le bonheur : sa douce aurore éclairera ma vie ; ... ô éternité ! il répandra sur moi ses rayons divins , aussi long-tems que tu t'écouleras du pied du trône auguste où regne le roi des siècles , à jamais !... C'est à moi , Pere saint , à me rendre moins indigne de ta faveur : ... que la ravissante vertu m'appplanisse la voie de la félicité... Je n'ai qu'une vie à te consacrer : oh ! que nē puis- je en enchaîner cent mille les unes aux autres , & te les consacrer toutes entieres !... Homme faible & fragile ! hélas ! à l'instant où elles viendraient échouer , je n'aurais rien fait encore pour mériter d'être inondé des torrens de délices dont ton amour est la source intarissable..Présent sublime ! offre sublime de mon Dieu ! ... tire-moi à toi ; ... mais , ô si je trouvais un ami , pour marcher avec lui vers toi par les sentiers tour à tour fleuris & épineux de la vertu ! nous nous soutiendrions , nous nous encourageons l'un l'autre , en allant ensemble sans cesse à notre Pere commun... Heureux ce mortel , ... s'il existe ! ... à qui un secours si puissant n'a point été refusé ! oh , combien son dur pèlerinage est adouci ! où sont les sacrifices ? qu'est-ce qui est pénible ? Heureux du moins celui qui ne connaît point l'amitié ,

ou qui n'en connaissant que le nom ... nom sacré ! il le profane en le prononçant .... qu'il est heureux ! il n'est pas dévoré par le feu véhément des desirs impétueux ; il ne sent pas ce vuide affreux au fond de son cœur suspendu sans appui sur un abyme absorbant.. Malheureux bonheur ! qui croupit dans une insipide & languissante froideur, ou qui pétille avec éclat, né d'une vile frivolité ; ... puiffai-je ne puiser jamais pour me rafraîchir dans cette citerne crevassée !... Quoi ! ramper toujours en gémissant le long de ma vie froissée sans un ami consolateur !... O mon ame ! ces filets d'eau émanés de la mer de félicité, qui t'arrosent quelquefois pendant la longue sécheresse du printems de ma vie, ont allumé en toi une soif inextinguible, une insatiable avidité de remplir un cœur & de combler le tien ; ... aime Dieu. Spectacle riant de la nature ! porte souvent dans mon sein une voluptueuse sérénité, une extase tranquille : que dans une rêverie vague je m'éleve par toi à mon Auteur, & que j'oublie les hommes ! Plein du calme que tu m'auras inspiré, puiffai-je quelquefois dans le commerce de mes semblables trouver quelque fugitive douceur, oublier ce qu'ils font & me souvenir uniquement de ce qu'ils paraissent être.... Le pourrai-je ? ô solitude ! sois ma déesse tutélaire ; dans un profond oubli de tous les

maux qui ont fané mon cœur; je reposerai ma tête accablée dans ton sein; un bonheur uniforme & tranquille descendra sur moi comme une rafraîchissante rosée; la lecture instructive & touchante, la paisible méditation, semblables à l'humble violette & à la modeste pensée que veloute un duvet léger, répandront autour de moi leurs agréables parfums; le repos & l'occupation aisée seront leurs eaux claires & limpides, dont j'arroserai ces douces fleurs pour qu'elles ne soient jamais desséchées : au moins aurai-je échappé au malheur : des instans d'un bonheur non moins simple & assuré que touchant, entrelacés dans le tissu de mon existence : des instans ! ah ! je saurai les prolonger, en semer presque également chacune de mes heures. Et toi, remplis mon ame toute entière ! Ô noble & puissante consolation de l'enthousiaste du sentiment & de la vertu, tourmenté par les hommes vicieux pendant son passage ici-bas. Je mourrai... je mourrai !

---

VIII. *Anecdotes de la vie du maréchal de Catinat.*

LE hasard qui déterminâ ce grand homme pour le parti des armes est singulier. On fait qu'il fut d'abord avocat. Un jour qu'il cherchait le code de Justinien, il tomba sur les

commentaires de César ; l'auteur prétend que cette méprise le décida. Les autres panégyristes de ce sage général, ont fait valoir un de ses plus beaux triomphes. Après la bataille de la Marfaille, trente-deux enseignes enlevées aux vaincus, sont arborées & plantées autour du vainqueur, dont l'armée attentive respecte le sommeil ; on a peint quels furent, à son réveil, son attendrissement & sa surprise : mais on n'avait aucune idée de l'intéressante anecdote qu'y ajoute M. de Juilly-Thomassin. " C'est dans ce moment, dit-il, qu'étant environné de ceux qui s'empresaient à lui faire la cour, & que les acclamations se faisaient encore entendre, on vit un vieux soldat de son régiment fendre la presse & tomber à ses pieds, en demandant grace, au nom de toute la troupe, pour leur plus brave camarade qu'on voulait arrêter comme déserteur, & qui, la veille, avait pris à la bataille un drapeau & fait plusieurs prisonniers. Sois tranquille, mon ami, lui répond le général en le relevant ; fais venir ce déserteur. Il parut aussi-tôt. " O mon pere ! dit-il en se prosternant ; je suis gentilhomme, né d'un officier tué à la bataille de Lens : ma mere restée sans bien & sans protection, fut obligée de travailler pour vivre & m'élever ; mais étant devenue impotente & réduite à la dernière misere, je m'engageai pour la faire subsister.

Peu de tems après avoir rejoint mon régiment, j'appris qu'elle était dangereusement malade : je demandai un congé pour l'aller secourir : on me le refusa : ne pouvant résister à la nature, je quittai mes drapeaux pour voler auprès d'elle ; & aussi-tôt qu'elle a été rétablie, j'ai rejoint l'armée. O mon pere ! voilà le crime que je dois expier, & dont je tâchai hier d'effacer la honte. Je ne demande point qu'on me fasse grace ; mais seulement que, quand je ne serai plus, on ait soin de ma pauvre mere.... Mon fils, répondit avec vivacité Catinat, dont les entrailles étaient émues, que ne veniez-vous me trouver ? ou si vous me croyez un barbare, pourquoi m'appellez-vous votre pere ? Votre naissance & vos sentimens vous mettent dans le cas d'être officier ; vous le ferez : votre mere sera secourue, & votre bon camarade récompensé. Allez, j'en instruirai le roi : soyez toujours un digne gentilhomme. „ N'ayant pu d'abord obtenir une pension pour cette mere infortunée, il la lui faisait payer de ses propres deniers, au nom du roi, pour ne pas bleffer sa délicatesse.

Nous ne pouvons nous refuser de citer encore une réponse de Catinat, qui prouve jusqu'à quel point ce héros patriote poussait la grandeur d'ame & la générosité. Un jour Louis XIV, reconnaissant enfin la fausseté

des accusations que l'on avait multipliées contre lui, lui proposa d'aller sur-le-champ reprendre le commandement. Il s'en excusa sur son âge, ses infirmités & son malheur. " Vous ne me parlez point, lui dit le monarque, de vos ennemis; vous m'avez assez bien vengé des miens, pour que je doive punir les vôtres; je veux les connaître. Ah! sire, je vous supplie, reprit Catinat, de ne pas exiger que je dénonce à V. M. des officiers pleins de talent, que j'ai peut-être sans le savoir indisposés par des torts, & dont elle tirera les plus grands services quand je n'y serai plus. „ Ce trait est peut-être au-dessus de tous ceux que l'histoire nous a transmis au sujet des plus grands hommes de l'antiquité.

IX. *L'éléphant & l'ours. Fable par M. DE S. MARCEL.*

DANS un désert de l'Arabie,  
 Voisin de ce pays si fameux & si beau,  
 Où tout bon musulman, une fois en sa vie,  
 Va de son saint prophète adorer le tombeau,  
 Régnait un éléphant, prince pieux & sage.  
 Au trône depuis peu monté,  
 Il voyait ses sujets avec impunité  
 Adorer le libertinage

Et sa fille l'impiété.

Loin d'user de sévérité ,

D'abord avec douceur il voulut les réduire ;

Mais leur cœur vivement dans le crime empâté

Et chérissant trop son empire ,

S'approchait lentement du chemin des vertus ,

Par où le roi desirait les conduire.

Tous ses soins étaient superflus.

Frappez , lui dit un ours , stupide personnage ,

Dervis de son métier & soi-disant docteur ,

Qué depuis peu sa majesté sauvage

Avait choisi pour directeur :

Frappez , puisque votre clémence

S'efforce en vain de les changer ;

Et pour plus tôt les corriger ,

Que la rigueur arme votre puissance.

Pour rendre un peuple heureux, vive l'intolérance!

Ah , reprit l'éléphant , me préservent les dieux

De faire ce que vous me dites !

Si j'employais des moyens rigoureux ,

Loin de les rendre vertueux ,

Je n'en ferais que de vils hypōcrites.



X. *Vers sur la mort d'une jeune dame.*

BRISE ton arc, renverse ton flambeau ,  
 D'un crêpe enveloppe tes ailes ,  
 Amour, déchire ton bandeau ,  
 Et va pleurer sur le tombeau  
 De la plus tendre des mortelles.

Comme on voit au printems les plus brillantes  
 fleurs

Parer , un feul matin , le fein d'une bergere ,  
 Léonor un instant a brillé sur la terre ,  
 Et pour long-tems fa perte a déchiré nos cœurs.

O toi ! fa compagne fidelle ,  
 Reine des sens , céleste volupté ,

Qui fera te prêter autant de charmes qu'elle !  
 Pleurez, jeunes amours , pleurez , troupe immor-  
 telle !

De l'horrible Atropos le ciseau détesté ,  
 Des Graces nous ravit la sœur & le modele.

Objet à jamais regretté ,  
 J'apporte en tribut à ta cendre  
 Les pleurs d'une jeune beauté ,

Charmante ainsi que toi , peut-être un peu moins  
 tendre ,

Mais dont l'ame sensible , elle-même a dicté  
L'hommage qu'en ces vers je me plais à te rendre.

Par M. LANDRIN DE RUBEL.

---

XI. *Vers adressés à madame \*\*\* , qui demeurait près de l'endroit où s'est donnée la bataille d'Ivry.*

HENRI , pour conquérir & sauver les états ,  
Alluma dans Ivry le flambeau de la guerre ;  
Si vous eussiez alors embelli cette terre ,  
Il l'aurait destinée à de plus doux combats ,  
Et l'amour volant sur vos pas ,  
Eût fait des champs de Mars les bosquets de Cithere.

Par M. MAISTRAL.

---

XII. *Vers à madame \*\*\* , qui étudiait les regles de la poésie française.*

ON fait tout lorsque l'on fait plaire :  
A l'étude des vers , cessez de vous livrer :  
Contente de les inspirer ,  
Ne nous enviez pas le talent de les faire.

Par M. IMBERT , de Clermont-Ferrand.





## QUATRIEME PARTIE.

L E

## NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

**C**onstantinople. Le lieutenant du grand-visir & l'aga des Janissaires viennent d'être déposés & remplacés par d'autres officiers. Ces changemens sont assez ordinaires en cette cour, lorsqu'elle se trouve dans des circonstances embarrassantes. Les nouvelles les plus récentes de la Crimée confirment l'évacuation de Taman, & l'occupation entière de cette isle par Sahib - Gueray. La garnison Turque, obligée d'abandonner cette place, après une résistance qui a coûté 600 hommes aux assaillans, a passé en Asie. Sahib-Gueray ayant pris poste à Karatzu, tandis que les Russes se sont emparés de Caffa & de Balu-Clava, son compétiteur n'a eu d'autre parti à prendre que d'abandonner entièrement la Crimée; & il s'est retiré à Héraclée, sur le canal de Constantinople. Les Russes se renforcent de plus en plus dans ces quartiers-là. Ils sont maîtres du détroit de Caffa, & par

conféquent en état de fermer aux vaisseaux Turcs , l'entrée de la mer d'Azof. Les partisans de Devlet-Gueray dans cette capitale , continuent à solliciter les secours de la Porte , en représentant que les Russes , loin de procurer l'indépendance de la Crimée , conformément au dernier traité , occupent actuellement tout le pays. C'est ce qui a engagé le divan à envoyer sur les lieux Sayd - Aga , homme intelligent & déjà employé plusieurs fois pour des affaires de ce genre , avec ordre d'examiner avec soin l'état des choses , & d'en faire un fidele rapport. Les gens de loi & le peuple penchent pour une nouvelle guerre , dans l'espérance qu'elle pourrait réparer au moins en partie les malheurs de la dernière ; mais le gouvernement se dirige par d'autres principes. Cependant on travaille à l'équipement de plusieurs vaisseaux de guerre destinés pour la Mer-Noire , & l'on envoie sur ses côtes une grande quantité de munitions de guerre & de bouche , de même qu'un grand nombre de recrues. Quelques petits bâtimens Russes ont obtenu le passage par les Dardanelles , mais on continue à le refuser aux autres. Le capitain pacha a mis à la voile avec une partie de sa flotte pour aller arrêter les désordres que les soldats Albanois continuent de causer dans la Morée. Quant à la guerre contre les Persans , tout

ce qu'on en fait de plus certain, c'est que les Arabes, qu'on avait engagés à prendre les armes pour les mahométans, ont battu quelques partis de l'armée ennemie; mais qu'ils n'ont pu délivrer la ville de Bassora, pour ne pas avoir reçu à tems les secours nécessaires. Il ne paraît pas que la Porte ait beaucoup à espérer de la part du grand-mogol, quand même, comme on le suppose, son ambassadeur serait chargé de proposer une alliance contre les Persans. On connaît la faiblesse de la cour de Dehli, & combien peu elle a conservé d'autorité sur ses propres vassaux.

### R U S S I E.

*Pétersbourg.* Le nombre des monumens qu'on destine à perpétuer la mémoire des grands événemens de ce regne, vient d'être augmenté par une colonne de marbre transportée de la Sibérie & érigée à Czarsko-Zelo. On continue à équiper plusieurs vaisseaux & frégates dans les ports de Cronstad & de Revel, & de nouvelles troupes défilent vers les frontières de la Crimée. On observe que depuis l'époque de la guerre entre la Grande-Bretagne & ses colonies, le prix du tabac en feuilles augmente ici chaque jour, & que les étrangers en font des achats très-considérables.

Le prince de Lobkowitz, envoyé de la

cour de Vienne , a demandé & obtenu son rappel. Il sera remplacé par le comte de Kaunitz , qui résidait en Suede avec le même caractère.

### S U E D E.

*Stockolm.* Le gouvernement se propose d'envoyer au printems prochain des détachemens de troupes pour travailler au port de Carlescroon , de même qu'aux fortifications des places frontieres du royaume. On s'occupera aussi de la construction de plusieurs vaisseaux & de l'équipement d'une flotte considérable : précaution qui paraît nécessaire dans un tems où diverses puissances augmentent si fort leur marine. Une frégate a fait voile pour la Méditerranée , chargée des présens que S. M. envoie au roi de Maroc , de même qu'aux deys d'Alger , de Tunis & de Tripoli. S. M. a ordonné l'établissement de vingt-quatre médecins provinciaux pour tout son royaume , payés par le gouvernement & destinés à traiter les malades , à fournir les remedes nécessaires , & à inoculer gratuitement la petite vérole.

### D A N N E M A R C.

*Copenhague.* Un navire venu de Mémel à Helsingor , a rapporté qu'il avait laissé dans le premier de ces ports , plus de cent bâtimens anglais , destinés à y charger des bois de construction & d'autres objets que la

Grande-Bretagne tirait autrefois de ses colonies : c'est ainsi que la guerre présente tourne au profit du nord ; & les diverses denrées nécessaires pour la soutenir y ont beaucoup renchéri. Les hourques de la compagnie royale d'Islande, de Finmarc & de Ferroë , ont mis à la voile pour aller faire la pêche dans ces contrées - là. Un navire danois , le premier qui ait chargé pour la Provence , a fait voile d'Albourg , avec une cargaison de grains de différentes sortes , séchés selon une nouvelle méthode, & destinés pour Marseille.

P O L O G N E.

*Varsovie.* M. de Boscamp , ministre du roi & de la république à Constantinople , a tout lieu de se féliciter du succès de ses négociations , qui avaient en général pour but d'établir sur un pied fixe & convenable à la nouvelle constitution , les relations entre la Pologne & la Porte. Le divan , qui dans les guerres précédentes entre les deux puissances , envisageait les grands-généraux de la couronne en quelque sorte comme indépendans , & leur écrivait des lettres particulières , a consenti à n'adresser désormais toutes ses dépêches qu'au roi & au conseil permanent.

La démarcation des frontières rencontre encore de nouvelles difficultés. M. Blanchot,

chargé des affaires de S. M. Prussienne, ayant présenté au roi & au conseil deux notes sur cette affaire, écrites avec force, & exigeant une réponse prompte & catégorique, le conseil a prié S. M. d'en écrire directement au roi de Prusse, & de se plaindre de la conduite & du style peu mesuré de son ministre. Sur quoi ce monarque a répondu, en insistant sur la fixation des limites de la manière que M. Blanchot l'a proposée, en exhortant la république à terminer promptement cette affaire, & en témoignant désapprouver que son ministre se soit écarté des égards dus au roi & au conseil permanent. Mais comme cette réponse ne leve point la difficulté, le conseil a communiqué le tout au baron Rewiski & au comte de Stakelberg, pour en informer leurs cours respectives, dont il réclame la médiation conformément aux traités.

Les suites fâcheuses qu'entraîne l'infection des cadavres qu'on enterre dans les églises, ou dans les cimetières qui y sont contigus, ont déterminé le gouvernement à faire enterrer désormais les morts à une certaine distance de la ville. On assignera aux catholiques, des emplacements fixes, destinés pour ceux de leur religion, comme cela se pratique à l'égard des dissidens.

Il s'est élevé un différend entre la répu-

blique & le duc de Courlande, qui prétend assujettir à une douane les denrées & marchandises passant de la Pologne sur les terres de son duché. Cette affaire sera portée à la prochaine diete.

Le roi a établi une commission chargée de diriger & de protéger toutes les manufactures & les fabriques royales, & d'encourager l'industrie chez la nation Danoise.

*A L L E M A G N E.*

*Vienne.* Le gouvernement est occupé du projet de donner plus d'étendue au commerce entre les états héréditaires & les échelles du Levant, & il a en conséquence expédié des ordres pour faire chercher un emplacement propre à la construction d'un nouveau port qui puisse assurer des communications plus faciles avec les isles de Candie & de Chypre, & toute la Grece. On a aussi résolu de dessécher le lac Balaton, situé en Hongrie, qui a douze milles de long sur deux de large, & de changer en terres labourables les marais qui le remplissent en partie. On apprend des frontieres de la Hongrie, que les Turcs ont attaqué entre la Transilvanie & la Valachie une compagnie de hussards Impériaux, servant d'escorte à une remonte de chevaux pour le service des troupes Autrichiennes, & qu'ils l'ont taillée en pieces, sous prétexte que cette partie du territoire appartient

appartient à la Porte. Il y a eu dans la Valachie Ottomane une révolte causée par les Janissaires, & qui n'a pu être apaisée que par l'emprisonnement & la punition des principaux mutins. L'empereur aura cette année une armée considérable auprès de Temeswar; on recrute dans tous les états héréditaires, & l'on forme des magasins dans les royaumes de Ludométrie & de Galicie. Les peuples de la Bohême viennent d'être délivrés par un édit irrévocable & perpétuel, d'une contribution de 500,000 rixdallers, à laquelle ils étaient imposés, de même que de diverses taxes onéreuses, qui renchérisaient les denrées & les marchandises.

*Berlin.* S. M. voulant éterniser la mémoire des généraux qui se sont distingués par leur valeur, & qui ont perdu la vie en soutenant la gloire de ses armées, a résolu de faire poser leurs statues en marbre aux coins de l'une des grandes places de cette capitale. La statue du feld-maréchal de Schwerin y est déjà érigée, celle du général de Winterfeld sera placée vis-à-vis de la première, & celles du feldt-maréchal Keith & du général de Kleist seront mises aux deux angles opposés.

I T A L I E.

*Rome.* La cour de Naples paraît adopter de plus en plus des principes favorables aux intérêts du saint-siège, & a décidé que la pré-

féntation de la haquenée fe fera cette année à l'époque ordinaire & comme du pañfé; avec cette différence, que le connétable Colonna, qui prend pour cette cérémonie le caractere d'ambaffadeur extraordinaire, fe rendra au palais pontifical en carroffe & non à cheval, afin d'éviter les conteftations fur le rang. La nombreufe promotion des cardinaux, attendue depuis long-tems, eft fixée au courant de ce mois. S. S. a fupprimé par un édit les droits de *transit*, que les feigneurs de l'état eccléfiastique étaient en poffeffion de lever fur les marchandifes qui traversaient leurs terres, & ils ont tous reçu ordre de préfenter leurs titres à la chambre apoftolique pour y être examinés.

On apprend de Florence que S. A. la grande-ducheffe eft heureufement accouchée d'une princesse, & que la petite vérole a été inoculée avec le plus grand fuccès au quatrième des fils de S. A. le grand-duc.

La cour de Madrid a fait défendre aux ex-jéfuites Efpagnols, domiciliés dans les états du faint-fiege, d'entretenir aucune correfpondance avec leurs parens ou leurs amis en Efpagne, fous peine de perdre leurs penfions. On n'excepte que les cas de néceffité indifpenfable, & alors leurs lettres devront être remifes aux commiffaires qui les paient, pour les lire & les expédier.

Un armateur Américain s'est emparé près du cap Finisterre, d'une frégate anglaise de 20 canons, & un autre armateur a enlevé six vaisseaux marchands de la même nation.

## E S P A G N E.

*Madrid.* Il semble que le dey d'Alger ne veut pas se borner à mettre sa capitale en bon état de défense, mais que son dessein est de plus d'agir offensivement contre ce royaume; il a donné ordre d'armer au plus tôt tous les chebecs & les galeres qui se trouvent dans ses ports, & plusieurs de ces corsaires ont déjà paru à la hauteur de Carthagene. Les Maures se rassemblent aussi autour de Ceuta & de Mélille; mais on est tranquille sur le sort de ces places, qui sont abondamment pourvues tant de troupes que de munitions de guerre & de bouche.

Le tribunal de l'inquisition de Toledo vient de célébrer un *auto-da-fé*, mais sans effusion de sang, ceux qu'on y a jugés n'ayant été condamnés qu'au fouet & aux travaux publics.

On est aujourd'hui assuré que les différends entre les deux cours sont entièrement terminés, & l'on a envoyé ordre à don Zevallos, qui commande la flotte Espagnole en Amérique, de suspendre toute hostilité contre les Portugais.

## P O R T U G A L.

*Lisbonne.* La reine vient de rétablir dans

leurs postes tous ceux qui en avaient été dépouillés sous le précédent regne , avec ordre de restituer à ceux qui viennent de recouvrer leur liberté , tous les effets qu'on avait mis en dépôt lors de leur emprisonnement. La direction du trésor royal a été confiée au marquis d'Angeya ; le vicomte de Ponte-Lima a obtenu une place dans le ministère , & S. M. a nommé le comte de Valdereis président du tribunal suprême de grace & de justice , avec le titre de son lieutenant. Le cardinal d'A-cunha remplissait auparavant ce poste important , & il a reçu ordre de quitter le palais qu'il habitait, pour qu'on le rende aux deux princes de Bragance, freres naturels du roi, & qui sont revenus de l'hermitage où ils avaient été renfermés sous le ministère du marquis de Pombal. L'on fait dans toutes les prisons des recherches exactes , pour découvrir tous ceux qui y étaient détenus pour crimes , & un grand nombre d'entr'eux ne se retrouvent point. Le prince & la princesse de Beyra , fiancés depuis quelque tems , ont reçu la bénédiction nuptiale du patriarche de cette capitale.

La cérémonie du couronnement de la reine & de son auguste époux s'est faite le 13 mai avec la plus grande solemnité ; mais les fêtes n'ont duré qu'un jour , & la cour a repris le deuil dès le lendemain.

La grande flotte Espagnole , arrivée sur les

côtes du Bresil après une traversée fort heureuse, s'est emparée de l'isle de Sainte-Catherine, gardée par de nombreuses troupes Portugaises qui, quoiqu'en état de se défendre, n'ont fait aucune résistance, & se sont rendues prisonnières de guerre.

F R A N C E.

*Paris.* Il paraît un édit de S. M. lequel a été enregistré au parlement, concernant les ex-jésuites ses sujets, & portant en substance : “ Qu'ils ne pourront vivre plusieurs ensemble en société, ni entretenir aucun commerce avec des étrangers qui ont été leurs confreres ou leurs supérieurs, ni posséder aucun bénéfice à charge d'ames dans les villes, ni même y faire les fonctions de vicaires, mais seulement des bénéfices simples & des cures à la campagne. Il leur est également interdit d'exercer aucunes fonctions relatives à l'éducation publique, & ne pourront même prendre possession des bénéfices dont la jouissance leur est permise, sans un acte préalablement signé d'eux, portant promesse de se conformer aux dispositions de l'édit de novembre 1764, dont S. M. ordonne l'exécution dans toutes ses parties. „ Le parlement ne trouvant pas cet édit assez étendu dans son dispositif, desirait que ces ecclésiastiques fussent obligés de résider dans les diocèses de leur naissance, à moins qu'ils

n'eussent des bénéfices ailleurs, & fussent exclus des canonicats & autres dignités dans les cathédrales, &c. Mais S. M. a annullé ces nouvelles réserves par une déclaration subsequnte.

L'empereur a quitté cette capitale le 31 mai, après avoir vu & examiné avec la plus grande attention tout ce qu'elle pouvait offrir de curieux & d'intéressant à un prince aussi éclairé dans tous les genres de connaissances utiles. Son *incognito* a été observé jusqu'au bout, & il a épargné à LL. MM. le spectacle toujours affligeant des adieux. Les sociétés de savans, que renferme cette ville, ont eu l'honneur de le voir paraître dans une de leurs assemblées, se refusant constamment à tout cérémoniel, & il n'a pas dédaigné de visiter les ateliers des plus fameux artistes. Monseigneur le comte d'Artois était parti plusieurs jours auparavant pour la Bretagne, & monseigneur le duc de Chartres pour la Flandre & la Hollande. L'un & l'autre de ces princes sont heureusement de retour, & Monsieur, frere du roi, va aussi faire un voyage dans le dessein de visiter à son tour tous les principaux ports de mer du royaume.

#### A N G L E T E R R E.

*Londres.* Il a été proposé dans le conseil du roi, de faire revivre les permissions d'imprimer, afin de mettre un frein à la licence actuelle de la presse; mais on a trouvé plus à

propos de laisser au peuple Anglais, dans les circonstances présentes, la liberté de tout écrire. Cependant on continue à ne plus admettre des étrangers pour être témoins de ce qui se passe dans la chambre des communes, lorsqu'on y délibère sur les importantes affaires qui l'occupent.

Le landgrave de Hesse-Cassel, profitant du besoin que la cour a de ses troupes pour soutenir la guerre, a saisi cette occasion pour solliciter le paiement d'une somme d'environ 40000 livres sterling, qu'il prétend lui être due depuis l'an 1762, lors de la dernière guerre en Allemagne. Cette réquisition présentée par le lord Noorth à la chambre basse, n'a pas manqué d'y exciter les plus vifs & les plus longs débats, & ensuite d'être appoin-tée à la pluralité des suffrages. Il en fut de même de la proposition faite par le même ministre, d'accorder une somme de 30000 livres sterling pour dédommager ceux qui ayant des emplois en Amérique, ont beaucoup souffert dans leurs personnes ou dans leurs biens. — Les subsides accordés pour les dépenses de la guerre pendant la prochaine campagne, vont au-delà de 12 millions de livres sterling; à quoi il faut ajouter les fonds nécessaires pour payer l'intérêt de la dette nationale, qui monte à plus de 4 millions. En conséquence de quoi, & pour

se procurer 5 millions sterling qui manquent, il a été résolu d'en lever une partie par emprunt & par annuités, & l'autre au moyen de quelques nouveaux impôts, dont l'un a été mis sur les domestiques. Il a été de plus accordé un million sterling au roi, tant pour fournir à la refonte de la monnaie d'or défectueuse, que pour être en état de pourvoir aux événemens imprévus.

Les affaires de la compagnie des Indes orientales sont dans le plus grand désordre, & le lord North a requis la chambre des communes de s'occuper des moyens d'y remédier. Il avait été d'abord décidé dans une assemblée générale de cette compagnie, que le lord Pigot serait rétabli dans l'exercice plein & entier de ses fonctions de président & de gouverneur; mais comme cette résolution n'était pas agréable au ministère, une nouvelle assemblée a arrêté que ce seigneur, de même que ses adhérens & ses adversaires dans le conseil de Madras, seraient rappelés. La compagnie d'Afrique ne se trouve pas dans une situation favorable non plus, son commerce est considérablement diminué, & le parlement cherche s'il ne ferait pas plus avantageux de le rendre libre à toute la nation.

Quoique la France & l'Espagne paraissent résolues de garder la neutralité, il arrive

cependant des événemens inévitables à la vérité dans des conjonctures de ce genre, qui ne peuvent que déplaire beaucoup au gouvernement Anglois & faire craindre des suites fâcheuses. Un vaisseau Anglois a été arrêté au port de la Havanne, un autre a été pris dans la baye de Gibraltar même, par un gardécôte Espagnol. De plus, on assure que plusieurs armateurs des Indes occidentales ont été armés à la Martinique, que leurs équipages sont composés de François, ayant pour officiers des sujets des états unis & des lettres de marque du congrès, & que l'on vend publiquement dans cette isle les prises faites sur les Anglois. Un vaisseau marchand, qu'on y avait chargé pour Miquelon, a été pris par ces derniers, & conduit dans l'un de leurs ports.

Le lord comte de Chatham, après avoir fait prévenir la chambre haute du dessein qu'il avait formé de se rendre à l'une de ses assemblées, y parut en effet au jour marqué, & prononça en présence de tous les seigneurs qui la composent & d'autres personnes de distinction, un discours très-énergique sur les circonstances présentes & la guerre avec les Américains. Après avoir, malgré son état de faiblesse, parlé pendant deux heures, il conclut qu'il fallait révoquer tous les actes passés en parlement contre les colonies, &

leur laisser la liberté de se taxer elles-mêmes ; fondé sur ce qu'il serait beaucoup moins déshonorant pour la nation Anglaise , de se relâcher de quelques points avec des concitoyens , que de se soumettre aux demandes actives de petits princes Allemands. Mais quoique cette proposition eût été appuyée par divers seigneurs , elle fut rejetée à la pluralité de 76 voix contre 26. Il a été résolu par le gouvernement de tirer 5 hommes par compagnie dans les troupes qui sont en Irlande , pour renforcer l'armée qui sert en Amérique.

Le roi s'étant rendu le 6 de ce mois au parlement , a donné sa sanction à divers bills & mis fin à cette séance du corps législatif de la nation , en prononçant les discours d'usage.

Les deux bâtimens qui avaient été enlevés par un armateur & conduits dans le port de Dunkerque , ont été rendus à leurs propriétaires ; & la cour de Londres , pour témoigner sa reconnaissance , a fait élargir plusieurs officiers Français , faits prisonniers étant au service des colonies de l'Amérique , à condition cependant qu'ils retourneront en France & ne serviront point dans le cours de la guerre présente.

Il n'est pas étonnant que dans des conjonctures telles que celles où deux puissances se

trouvent armées l'une contre l'autre, les événemens que l'on publie soient en opposition entr'eux. Mais l'on n'a peut-être jamais rien vu de plus contradictoire que les nouvelles que l'on reçoit touchant ce qui se passe sur le théâtre de la guerre en Amérique. L'éloignement des lieux, l'esprit de parti, la haine réciproque en sont sans doute les causes. Tout ce que les papiers publics en rapportent, paraît manifestement exagéré de part & d'autre. Il convient donc de suspendre encore son jugement, & de s'en tenir au petit nombre de faits que l'on peut regarder comme avérés. Il y a eu des différends entre le général Howe & le lord Percy, qui commandait un corps de troupes sous ses ordres. Ce dernier s'est embarqué & est de retour à Londres. Comme il importe à l'Angleterre que la campagne qui va s'ouvrir soit, s'il se peut, la dernière, on a considérablement augmenté l'armée, & l'on compte qu'après l'arrivée de tous les renforts, elle sera portée à 60 mille hommes, en y comprenant les soldats qui servent sur mer & les matelots de 70 vaisseaux de guerre actuellement employés en Amérique. On ne doute point que le dessein du général Howe soit de s'approcher de Philadelphie, & de tâcher de se rendre maître de cette place importante. Aussi le général Wasingthon a-t-il pris toutes les mesures nécessaires pour dis-

puter le terrain & opérer une vigoureuse défense. Le nombre des armateurs Américains augmente toujours de plus en plus ; quelques-uns d'entr'eux établissent leur croisière le long des côtes de la Flandre & même jusqu'à l'embouchure de l'Elbe. D'autres se sont portés à celle du fleuve de S. Laurent , pour intercepter les secours que l'on destine aux Canadiens.

On a fait à Philadelphie, avec la plus grande solennité , la cérémonie d'installer le sieur Thomas Warthon dans l'éminente dignité de président du conseil suprême exécutif de la province de Pensylvanie , & de capitaine-général & commandant en chef dudit état.

P A Y S - B A S.

*La Haye.* Il paraît que le roi de Maroc incline de plus en plus pour terminer à l'amiable ses différends avec les Provinces-Unies. Le capitaine Meyer, Hollandais, dont le vaisseau avait été pris par des corsaires Marocains , l'a recouvré par ordre de ce souverain , & les esclaves de sa nation ont été remis gratuitement en liberté.

*Neuchâtel.* Le magistrat de Neuchâtel, qui a vu avec reconnaissance l'empressement du public à s'intéresser à la trentième loterie qu'il a établie pour rebâtir son hôpital , ose espérer qu'il n'accueillira pas moins favorablement

la trente-unieme qu'il propose sur le même plan, & dont le produit fera toujours destiné à former un fonds pour rebâtir cet édifice public.

Le fonds capital de cette loterie est de 80000 liv. valeur de Suisse, l'écu neuf à 4 francs, soit 120000 de France; elle est composée de 5000 billets & de 1250 lots qui se tireront en une seule classe. Le billet coûtera 16 liv. valeur de Suisse, soit 24 liv. de France.

Les billets seront signés par MM. l'ancien maître-bourgeois Abram J. Lambelet, & David Tribolet Hardy, du grand-conseil.

La distribution des billets se fera dès à présent dans le bureau de M. le maître-bourgeois Félix-Henri Meuron, & on en trouvera aussi dans les principales villes, tant en Suisse qu'ailleurs, chez les collecteurs qui en seront chargés, & qu'on annoncera dans les papiers publics, mais qui n'admettront point de devises.

Le tirage s'en fera publiquement dans l'hôtel-de-ville, en présence du magistrat; le vendredi de la semaine de la foire, 4 juillet 1777; & l'on imprimera incessamment des listes qui indiqueront le sort de tous les billets, que l'on enverra à tous les collecteurs.

Le paiement des lots se fera aux porteurs des billets gagnans, un mois après le jour du tirage de la loterie, dans le bureau de

## 126 JOURNAL HELVETIQUE.

M. le maître-bourgeois Félix-Henri Meuron, ou par les collecteurs étrangers qui auront fait la vente des billets, sous la déduction du 10 pour cent sur la valeur de chaque lot.

### P L A N.

5000 billets à l. 16, valeur de Berne, l. 80000.

1	lot de l.	8000	. . . . .	l. 8000
1	de	4000	. . . . .	4000
1	de	2000	. . . . .	2000
2	de	1000	. . . . .	2000
5	de	500	. . . . .	2500
10	de	300	. . . . .	3000
20	de	200	. . . . .	4000
60	de	100	. . . . .	6000
100	de	80	. . . . .	8000
200	de	60	. . . . .	12000
300	de	40	. . . . .	12000
550	de	30	. . . . .	16500

---

1250 lots

---

l. 80000

On trouvera des plans & des billets chez M. Salomon Traxler, à Zurich. Jean Ceris Ferrier, à Berne. Nicolas Preiswerck, à Bâle. Joseph Forestier & Gendre, à Fribourg. J. J. Pfister & compagnie, à Schaffouse. P. Chenaud, Vaucher & Fatton, Barbezat & André Bovay fils, à Geneve; & autres villes de la Suisse. J. F. Michaut, aux Verrieres. F. L. Barbier, à S. Aubin. Meuron & Silli-

man, à la Chaux-de-fond. Les freres Perret Gentil, au Locle. M. J. F. Francillon, Marignac & J. Masmejan, à Lausanne. Jeannot, procureur, à Vevaix. Rodolph Pillioud, à Morges.

On avertit en outre le public, que plusieurs personnes ayant désiré que la loterie se tirât en plein, on adhère avec plaisir à d'aussi justes demandes; ne souhaitant pas mieux que de s'attirer la confiance générale. Pour cet effet, le tirage commencera le vendredi 4 juillet prochain, dès les six heures du matin.



## T A B L E.

### I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.

- I. *Description des arts & métiers, &c.* page 3  
 II. *La vie & les opinions de maître Sébaltus Nothanker, traduit de l'allemand par un ami du héros, seconde partie, 1777, in-8.* 19

### II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

- I. *De la législation, ou principes des loix, par M. l'abbé de Mably. Second extrait.* 20  
 III. *Characters of eminent personages of his own time, &c. ou Caractères des personnages éminens qui vivaient du tems du lord*

- Chesterfield, tracés par lui-même, &c.* 36  
IV. *L'Odyssée d'Homere, traduite en vers, avec des remarques, suivie d'une dissertation sur les voyages d'Ulysse, &c.* 41

III. PARTIE. Pieces fugitives.

- I. *Discours qui a concouru au prix de l'académie des sciences de Besançon, de l'année 1777, &c.* 49  
II. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.* 64  
III. *Traduction de l'ode d'Horace, &c.* 79  
IV. *Les Noix. Conte.* 83  
V. *Vers à l'occasion du séjour de l'Empereur à Paris.* 85  
VI. *Lettre de M. de Voltaire, à un gazetier qui avait assuré que M. de Voltaire avait été obligé de quitter Ferney.* *ibid.*  
VII. *L'ignito.* 87  
VIII. *Anecdotes de la vie du maréchal de Catinat.* 99  
IX. *L'éléphant & l'ours. Fable, &c.* 102  
X. *Vers sur la mort d'une jeune dame.* 104  
XI. *Vers adressés à madame\*\*\*, &c.* 105  
XII. *Vers à madame\*\*\*, &c.* *ibid.*

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.  
106